

# CONSEIL RHÉNAN

Séance plénière du 21 novembre 2011

Maison de la Région, Strasbourg

---

## COMPTE – RENDU

### 1. Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

**M. Philippe RICHERT:**

Mesdames et messieurs les présidents, je vous propose d'ouvrir notre séance plénière du 21 novembre du Conseil Rhénan.

Je voudrais évidemment vous saluer toutes et tous très cordialement, très chaleureusement, en espérant que nos travaux pourront se dérouler de façon très cordiale et, en même temps, en espérant que nous pourrions prendre des décisions qui seront utiles pour cette coopération dans le Rhin supérieur qui est la raison d'être de notre organisation.

Bien sûr, remercier l'ensemble des membres du Bureau d'avoir déjà pu tenir ce matin une réunion préalable et souhaiter faire en sorte que nous puissions terminer nos travaux aux alentours de midi, midi et demi pour avoir le temps ensemble de partager le moment de convivialité qui s'impose comme tradition dans ce territoire du Rhin supérieur.

Je voudrais vous informer aussi que, compte tenu du fait que nous enregistrons les débats pour le compte-rendu, il est souhaitable, pour ne pas dire nécessaire, que lorsque vous prendrez la parole tout à l'heure, quand vous prendrez la parole tout à l'heure, que vous annonciez votre nom, tout simplement pour que nous puissions avoir connaissance de l'identité de celui qui s'exprime lorsque nous enregistrons les propos pour ensuite les retranscrire. Evidemment, par principe, puisque les débats seront enregistrés, il sera utile de faire marcher donc les micros, donc de demander la parole au travers du bouton qui se trouve devant vous.

Ensuite, je voudrais vous informer aussi que sur les tables se trouvent des documents complémentaires aux dossiers de séance envoyés; ce sont notamment des motions qui ont été préparées.

Et enfin, je voudrais vous demander l'approbation de l'ordre du jour tel qu'il a été préparé pour savoir s'il n'y a pas d'autres points à mettre à l'ordre du jour, puisque celui-ci reprend en particulier des points que nous n'avions pas eu l'occasion d'examiner la fois précédente, en

particulier pour manque de temps, puisque nous avons beaucoup débattu, la fois précédente, du dossier du nucléaire et que cela nécessitait qu'on se prenne le temps indispensable pour qu'on puisse aller au fond de ce dossier.

Sur ce point est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ou est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole liminaire? Est-ce qu'on peut considérer que l'ordre du jour est adopté? Il en est ainsi décidé et je vous propose donc de passer au point n°2 qui est l'approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin.

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 10 juin 2011**

Alors, je veux juste vous indiquer qu'il s'agit ici d'une retranscription intégrale et je vous indique aussi que je n'ai pas eu de demande de modifications qui nous auraient été transmises auparavant. Est-ce qu'il y a des difficultés pour l'un ou l'autre d'entre vous par rapport à ce compte-rendu, je répète compte-rendu intégral? Si cela n'est pas le cas, je vous remercie et nous pouvons donc considéré ce compte-rendu comme adopté. Je vous remercie. Nous passons donc déjà au point n°3 de notre travail de ce jour.

## **3. Travaux des Commissions – examen des résolutions. Intervenants: les Présidents des Commissions**

Le dossier envoyé comportait une résolution présentée par la commission « Agriculture-Environnement », donc présentée par M. HOEFFEL. Les autres résolutions ont été remises sur la table et font partie des documents de séance. Si vous en étiez d'accord, je passerai maintenant la parole au président de la Commission « Agriculture-Environnement » donc, Daniel HOEFFEL qui peut présenter, s'il le veut bien, les travaux de la commission ainsi que la résolution pour une politique volontariste en faveur de la biodiversité dans le Rhin supérieur. Monsieur le Président.

### **M. Daniel HOEFFEL:**

Merci, Monsieur le Président.

La commission « Agriculture, Environnement » s'est réunie le 5 octobre pour consacrer ses travaux à la biodiversité dans le Rhin supérieur. Pourquoi nous préoccuper de la biodiversité ? Tout simplement parce qu'elle est le reflet de l'état qualitatif de l'environnement dans la région du Rhin supérieur et aussi parce que c'est un reflet de la qualité de vie dans le *Oberrhein*.

Nous avons entendu toute une série d'experts et à la suite de ces auditions, nous avons pu constater que sur le plan de la biodiversité il y a une nette baisse, selon les décennies, des espèces indigènes - c'est-à-dire qui sont là depuis des siècles et des siècles - et que parallèlement nous assistons à l'arrivée d'espèces nouvelles, notamment à travers la navigation, qui sont des espèces qu'on n'a jamais connues. C'est un équilibre entre les unes et les autres. La nécessité d'endiguer l'arrivée trop massive de nouvelles espèces et la tentative de reconstituer des espèces indigènes anciennes, qui font partie de l'action que nous avons à mener.

Toujours sur le plan de la biodiversité, nous nous sommes préoccupés de l'état d'application de la Convention Ramsar. La Convention Ramsar, qui est une convention qui s'étend sur le monde entier, dont la protection s'étend au monde entier doit surtout veiller à la protection

des zones humides dans le Rhin supérieur. L'existence ou le renforcement de ces zones humides étant un facteur essentiel pour l'équilibre de la biodiversité dans notre région.

Et nous avons constaté, tant en ce qui concerne l'existence des différentes espèces, qu'en ce qui concerne les zones humides, il est nécessaire de renforcer la continuité et la dimension transfrontalière dans le Rhin supérieur et surtout de veiller aussi à la continuité géographique des zones qui sont à protéger, ce qui jusqu'à présent n'était pas toujours le cas. Tout cela doit déboucher (et c'est la volonté de notre Commission que nous vous livrons) d'une politique plus volontariste pour la préservation ou la reconstitution de la biodiversité dans le Rhin supérieur.

Et il s'en dégage un projet de résolution que nous soumettons à l'Assemblée plénière qui affirme notre attachement à la biodiversité, qui demande que le cadre d'action soit davantage coordonné dans l'ensemble du Rhin supérieur, que nous continuions dans l'avenir à assurer un parrainage concret de la Journée mondiale des zones humides (qui est chaque année le 2 février), que nous demandons que les corridors écologiques transfrontaliers soient marqués du sceau de la continuité, qu'une cartographie transfrontalière précise des trames vertes et des trames bleues soit élaborée, que les zones économiques et les zones urbanisées soient incluses dans ces corridors continus (ce qui est absolument indispensable pour une politique coordonnée concernant l'ensemble du Rhin supérieur) et que, d'une manière générale, nous soyons au cœur de l'élaboration d'une stratégie transfrontalière d'aménagement écologique du Rhin supérieur.

Voilà les quelques dispositions fondamentales pour la préservation, voire la renaissance, d'une biodiversité que nous soumettons à votre approbation.

**M. RICHERT:**

Merci, Monsieur le Président.

Merci surtout pour le travail que vous avez animé au niveau de la Commission, puisque entre auditions, travail sur le fond, cela nécessitait une présence et une mobilisation tout à fait conséquente. Merci des conclusions et de la synthèse que vous avez présentée.

J'ai eu l'occasion récemment, rencontrant le Ministre Président KRETSCHMANN à Paris, de parler de cette question, de la continuité des efforts qui doivent être faits en matière de biodiversité dans les zones frontières, parce que ce sont souvent des lieux où des ruptures peuvent exister et je crois qu'il est important d'avoir bien présent à l'esprit le besoin de garder ces corridors, de garder cette question de la biodiversité comme étant une question qui nous rassemble, bien au-delà, évidemment, des frontières territoriales de nos différentes régions à l'intérieur de ce Rhin supérieur.

Qui souhaiterait s'exprimer sur le sujet à la suite du président? Andrée BUCHMANN puis Gaby ROLLAND.

**Mme André BUCHMANN:**

Oui, j'aimerais remercier le Président pour son brillant compte-rendu. C'est vrai que ces travaux sont très intéressants. Nous avons aussi appris différentes choses dont je voudrais néanmoins parler parce que cela n'a pas été fait dans la synthèse: c'est le fait que le Rhin a connu une augmentation de trois degrés en très peu de temps.

Donc là, on est quand même confronté à un risque de modification très rapide à la fois de la faune et de la flore et que cela aurait effectivement des conséquences; que deuxièmement, parmi les espèces invasives, il y en a deux qui sont particulièrement inquiétantes et qui prolifèrent. C'est la palourde asiatique et la moule zébrée. Et pourquoi est-ce que c'est inquiétant? Parce qu'elles vivent dans l'eau et qu'elles remontent les tuyauteries des usines; et elles se fixent de façon brutale sur les tuyauteries et on ne peut pas les enlever facilement. Donc, il faut arrêter l'exploitation et puis faire en sorte que les tuyauteries soient nettoyées. Et cela conditionne bien sûr, à la fois le développement de l'industrie traditionnelle qu'on connaît, mais cela pèse aussi comme risque sur les centrales nucléaires et sur la centrale nucléaire de Fessenheim. C'est pour cela que je tenais à en parler.

Et, troisièmement, on a également mis en fait que dans le cadre de la Convention de Ramsar, il est à la fois nécessaire de reconstituer des milieux, de travailler au niveau international, mais aussi d'éviter que des milieux humides existants soient détruits, notamment par des infrastructures qui sont contestables notamment dans l'environnement direct de Strasbourg. Merci Monsieur le Président.

**Mme Gaby ROLLAND:**

Merci Monsieur le Président,

J'aurais aimé deux précisions. Il est question au point 5 d'une cartographie précise. Qui sera chargé de l'établir? D'après ce que je crois savoir, la Conférence du Rhin supérieur a déjà élaboré des cartes dans ce sens. Est-ce que cette carte pourrait être réduite, c'est-à-dire que 1/50.000e pour être par conséquent d'une représentation beaucoup plus concrète et précise?

Et j'aurais une question. En Allemagne, nous avons les *Naturschutzgebiete* et aussi des réglementations de la même façon qu'il y a, en France, les réserves naturelles et des réglementations, donc des obligations à respecter sur la manière de se comporter dans une zone naturelle. Il n'y a pas forcément uniformité en la matière. Est-il prévu de remédier à cela et de veiller également à une mise en œuvre commune?

Je sais que, côté allemand, nous avons de grands problèmes dans le Taubergießen avec les promenades commerciales en canoë. C'est un problème qu'on ne connaît pas de la même façon en France. C'est toujours très bénéfique pour nous d'avoir des échanges avec nos collègues français de la protection de la nature et de pouvoir aussi s'inspirer des expériences, également pour notre côté allemand. Donc, je pense que nous pouvons vraiment faire du bien à notre réserve protégée Ramsar – il faut tout de même se représenter que c'est l'une des 13 zones humides bénéficiant d'un statut protégé dans le monde - si nous marchons ensemble dans la même direction, tant pour ce qui est de la mise en œuvre que pour ce qui est des réglementations dans ces réserves naturelles protégées. Merci beaucoup!

**M. RICHERT:**

Il y a encore deux interventions. Président HOEFFEL, vous souhaitez répondre tout de suite ? Voilà. M. Josef FREY.

**M. Josef FREY:**

En rapport avec cette résolution, je voudrais suggérer de faire également participer le centre trinational pour l'environnement de Weil am Rhein qui travaille déjà de manière binationale sur cette thématique et qui a de bons contacts avec la Petite Camargue alsacienne par exemple. Merci.

**M. Pierre BERTRAND:**

Oui, M. le Président, je voudrais simplement m'exprimer en tant qu'élu du nord du secteur et autant on peut acquiescer à la plupart des objectifs faits, je souhaite qu'il y ait parfois un peu de discernement. Alors, je m'explique: il y a une réserve naturelle intégrale dans la forêt allemande le long de la Lauter du côté allemand; alors copier cela, reproduisant simplement l'exemple allemand pourrait conduire à ce que la ville de Wissembourg retrouve les pieds dans l'eau tous les printemps. Donc, voilà, un exemple.

Un deuxième: c'est que hier, nous avons inauguré une salle à Obersteinbach et sur Obersteinbach il y a beaucoup de tourisme doux de type marche à pied, de type cavaliers qui partent d'Obersteinbach et qui, pour la même raison, à cause de la réserve naturelle intégrale du côté allemand, ne pourrait plus trouver de débouchés. Je pense qu'on pourrait trouver des applications un tout petit peu plus sensibles également à l'espèce humaine et ne pas uniquement considérer l'espèce animale ou végétale. Merci !

**M. RICHERT:**

Merci et je laisse à nouveau la parole à Daniel HOEFFEL.

**M. HOEFFEL:**

Très rapidement, merci aux quatre intervenants.

Je voudrais répondre à Mme BUSCHMANN que le fait de présenter une synthèse (puisque tel est le rôle d'un rapporteur) ne signifie nullement que les arguments qu'elle a ajoutés et qui faisaient partie du débat de notre commission soient considérés comme secondaires; bien au contraire.

En ce qui concerne l'intervention *von Frau* ROLLAND, les experts qui étaient déjà nombreux à intervenir devant notre commission, seront bien entendu, sans exclusive aucune – ni en Suisse, ni en Bade-Wurtemberg, ni en Rhénanie-Palatinat, ni en Alsace - ils seront tous associés à cette démarche, ce qui est absolument indispensable pour tout travail qui se veut objectif.

Je répondrai à *Herrn* FREY: «Naturellement, Weil am Rhein, dont nous connaissons l'importance, sera appelé à participer aux travaux à venir. » (*en allemand*)

Et enfin, en ce qui concerne Pierre Bertrand, j'ajouterai qu'il n'y a aucune exclusive de quelque nature que ce soit à l'égard du nord de notre région du Rhin supérieur, ni d'ailleurs à l'égard du Sud et que nous veillons autant à la bonne santé des espèces humaines qu'aux espèces animales en rappelant que lorsque les unes se portent bien, les autres ne doivent pas se porter mal. Et qu'il y a une complémentarité et une continuité pour veiller à la préservation de la bonne santé naturelle et psychologique des unes et des autres.

**M. RICHERT:**

Merci, Daniel.

Une remarque personnelle. J'ai déjà eu l'occasion de la faire au Bureau. Je le refais ici, mais c'est plus une remarque qui, évidemment, n'a pas de conséquences sur la résolution elle-même. C'est que nous avons ici, dans notre région autant qu'ailleurs à constater (et le Président HOEFFEL le rappelait et tous ceux qui s'occupent de nature le savent) des

pressions sur le milieu naturel et très souvent une diminution de la biodiversité, c'est-à-dire une réduction à la fois du nombre d'espèces présentes et parfois une diminution, à l'intérieur d'une espèce, du nombre d'exemplaires d'animaux que nous pouvons trouver ici.

Il y a aussi des cas – et il faut s'en réjouir – où, au-delà des espèces qui viennent coloniser alors qu'elles nous viennent d'ailleurs et qui provoquent souvent des déséquilibres importants dans des milieux, le fait que des espèces endogènes reprennent le dessus. A titre personnel, j'ai eu l'occasion de le vérifier. Je le dis, parce que ce sont quelques animaux emblématiques. Quand on parle de la réintroduction de la cistude, ici dans notre région – c'est la tortue de chez nous, pour ceux qui ne le sauraient pas, mais je n'imagine pas que quelqu'un ne puisse pas connaître la cistude d'Europe – lorsqu'on fait des efforts, c'est quand même assez extraordinaire, parce qu'elle n'avait plus sa place naturellement chez nous.

Lorsque le castor est de nouveau présent ou la loutre, lorsque le balbuzard pêcheur revient à des niveaux que nous n'avions plus connus depuis des décennies, lorsque le grand cormoran se développe, parfois avec l'effroi des pisciculteurs, lorsque le faucon pèlerin ou le grand-duc sont de nouveau présents sur nos falaises, ce sont autant de signes positifs. Il ne s'agit évidemment pas de donner le sentiment que la question de la biodiversité ne se pose plus. Mais on a tellement l'habitude de ne parler que des difficultés à garder la richesse de la biodiversité biologique qu'on ne voit pas les résultats des efforts qui sont parfois faits. C'est ce que certains d'entre nous avaient évoqué. Je souhaite simplement le redire ici, car cela prouve que lorsqu'on fait ces efforts, non seulement pour ces animaux, mais aussi pour le milieu dans lequel vivent ces animaux, eh bien, on peut obtenir des résultats. Cela prouve tout simplement que la mobilisation peut avoir du bon.

Voilà ce que je voulais dire en complément du travail qui a été fait par la commission et je vais encore remercier tous les membres, remercier le président, bien sûr, mais tous les membres, mais aussi tous ceux en termes d'experts qui sont venus témoigner et renforcer les connaissances sur ce sujet.

Si vous en étiez d'accord, je voudrais poser la question tout simplement concernant cette résolution. Je voudrais la mettre aux voix.

Qui est pour?.. Merci. Qui est contre?... Merci. Abstentions?... Elle est donc adoptée.

Et nous passons à la résolution de la Commission « Culture, Jeunesse, Formation » et c'est Mme SCHLEICHER-ROTHMUND qui présentera les travaux. Je la remercie, elle aussi, pour son implication ô combien exceptionnelle. La commission s'est réunie le 4 novembre. Je veux la prier de bien vouloir présenter les conclusions de ses travaux.

**Mme SCHLEICHER-ROTHMUND:**

Oui, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, le président l'a déjà dit: nous nous sommes réunis le 4 novembre à Spire et avons sélectionné deux points forts qui sont tout à fait au centre de la thématique de notre commission. Nous nous sommes penchés sur la coopération du pilier Sciences dans la Région Métropolitaine Trinationale. Nous savons qu'il y a quatre piliers, à savoir la politique, l'économie, la société civile et aussi les sciences. Et nous nous sommes posés la question suivante: Où en est la coopération de ce pilier dans la Région Métropolitaine? Nous étions à Spire, à l'École supérieure de l'administration. Beaucoup en ont peut-être entendu parler. En Allemagne, en République Fédérale, nous avons une école centrale pour les études administratives et elle se

trouve à Spire. C'est là que nous nous sommes fait expliquer la situation actuelle et l'avenir de la coopération par le M. LANG. La discussion a été très, très constructive et riche en informations. Nous avons été impressionnés de voir à quel point ce sujet est déjà développé en fait. Nous avons un grand nombre d'écoles supérieures renommées dans ce domaine et aussi un nombre important d'étudiants et de chercheurs; et il n'y a pas que l'enseignement supérieur en la matière, mais encore bien d'autres établissements de recherche et leur collaboration est effectivement en bonne voie. Ce qui n'empêche qu'on peut toujours faire mieux, comme nous le savons et c'est pourquoi nous avons encore détaillé dans notre résolution quelques points à votre intention, et nous nous permettons de les porter à nouveau votre attention, car il y a encore marge à amélioration.

Si vous regardez notre résolution, il s'agit, d'une part, de poursuivre le maillage avec les autres piliers – chose que nous considérons comme très, très importante – afin de mieux nous mettre en réseau avec les piliers « société civile », « politique » et « économie » et pour améliorer la représentation extérieure de la région du Rhin supérieur en tant que région transfrontalière du savoir et de la recherche. C'est bien l'objectif que nous poursuivons avec la stratégie de Lisbonne et 2020, de pouvoir nous représenter en tant que Région Métropolitaine Trinationale fondée sur la science. De ce fait, il est important aussi d'améliorer l'image de la région du Rhin supérieure et la manière dont elle est perçue comme région scientifique.

La mobilité des chercheurs et des scientifiques doit également être améliorée. C'est un point que vous retrouvez aussi plus loin lorsqu'il est question de étudiants. Nous avons aussi discuté de petits problèmes: comment fait-on pour venir en train à Strasbourg? Ce n'est pas toujours la chose la plus facile au monde; parfois, cela peut prendre des heures.

Puis, il y a la mise en œuvre de l'Offensive Sciences dans le Rhin supérieur qui vient d'être lancée avec un budget de 15 millions d'euros et dont nous avons entendu qu'elle était en bonne voie. Suit une reconnaissance très claire du pilier sciences en tant que partie intégrante d'une stratégie de développement commune en faveur de la Région Métropolitaine Trinationale. Cependant, avons-nous dit, à côté de l'accent mis sur les sciences et les chercheurs, nous devons penser aux étudiants. Ils constituent, aux aussi, un aspect très, très important et c'est ce que vous trouvez après au point 3.

Là aussi, nous demandons de promouvoir la mobilité des étudiants; nous avons aussi discuté des liaisons ferroviaires. Nous demandons que l'on améliore en particulier, au moyen de l'orientation, les informations relatives aux possibilités d'études dans la région du Rhin supérieur, car beaucoup d'étudiants ne savent pas vraiment quelles possibilités leur sont ouvertes. Et puis, chose essentielle pour les étudiants, la reconnaissance mutuelle des qualifications et diplômes, un sujet toujours très important. Dans cette optique, il est nécessaire que les établissements d'enseignement supérieur de notre région passent des accords.

Au total, je peux simplement dire que c'était une réunion très, très intéressante. Nous sommes contents d'être sur la bonne voie, mais on peut faire encore beaucoup plus et nous sommes interpellés, nous tous qui sommes là, à faire de la promotion dans les écoles du supérieur et dans les établissements de recherche, afin que nos étudiants puissent eux-aussi, être sur la voie du transfrontalier. Je vous prierais donc de bien vouloir approuver cette résolution.

**M. RICHERT:**

Merci, Madame la Présidente.

On voit bien ici les avancées très concrètes qui sont faites, mais aussi l'engagement de l'ensemble des collectivités du Rhin supérieur au travers de la prise de position qui est proposée pour le Conseil Rhénan. Cela paraît tellement facile, cela paraît tellement naturel. On a tellement pris l'habitude maintenant de se réunir et de prendre des positions sur le sujet que cela paraît presque couler de source. En réalité, il s'agit de positions qui nous ouvrent de nouvelles voies. Le fait que nous apportions le soutien au pilier sciences de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur est une position, évidemment, qui est d'importance puisque, là aussi, les moyens qui sont mobilisés sont des moyens tout à fait conséquents. Bien sûr, cela fait en même temps le parallèle avec les engagements et les travaux de la Conférence du Rhin supérieur.

Cela me permet de saluer à mes côtés le secrétaire général aux affaires régionales d'Alsace, qui représente ce matin M. le Préfet, qui ne peut être avec nous et qui est le président actuel de cette Conférence du Rhin supérieur. Donc, vous voyez bien que ce matin, même si nous nous réunissons et si nous travaillons au niveau du Conseil Rhénan, le lien est fait de façon tout à fait naturelle avec la Conférence du Rhin supérieur de telle façon à ce qu'il y ait entre les deux instances le parallélisme nécessaire et en même temps l'efficacité qui doit en résulter.

Merci de votre présence.

Je vais donner la parole maintenant à Mme STÖRR-RITTER.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole?

M. Josef FREY et Andrée BUCHMANN. Mme STÖRR-RITTER.

**Mme STÖRR-RITTER:**

Merci beaucoup, M. le Président.

Oui, Mme SCHLEICHER-ROTHMUND, je suis très reconnaissante à votre commission de ce qu'elle se soit penchée vraiment sur ce sujet dans les détails. Vous avez parlé tout à l'heure des petites choses et le président a repris cette idée. Mon expérience pratique me permet de confirmer que ce sont vraiment les détails qui font la différence.

Chez nous, au siège de l'administration centrale du Land (*Landratsamt*), nous avons toujours beaucoup d'étudiantes et d'étudiants stagiaires qui font leurs études de manière bilatérale. Et parfois je suis moi-même étonnée de voir à quels problèmes ils se trouvent confrontés en essayant de mener à bien leurs études. Il faut bien dire que la problématique des transports reste toujours un problème non résolu. Nous ne cessons de faire des efforts, en passant aussi par les sociétés de transports en commun (*Verkehrsverbände*), mais cette résolution montre à l'évidence que nous devons faire preuve de persévérance et continuer à fournir des efforts.

Ensuite, bien sûr, il y a le problème de l'information. Dans notre société de l'information, on part toujours de l'idée que tout le monde sait tout et que tout le monde peut se renseigner. Mais plus il y a d'informations sur Internet, plus il y a aussi de pertes par dispersion. Je crois que c'est quelque chose dont il faut bien prendre conscience et c'est pourquoi, je pense qu'il est bon d'entamer une nouvelle réflexion pour voir comment nous pouvons faire un travail de relations publiques qui atteigne vraiment les étudiants là où ils se trouvent. Il ne faut pas tenir pour acquis qu'un étudiant trouve tout seul ces possibilités d'études. C'est très, très difficile. Donc, en fait, nous ne pouvons même pas en faire assez pour sensibiliser à la question. Je



trouve donc excellent que la commission se soit penchée en détail sur ce sujet. Donc, merci beaucoup!

**M. RICHERT:**

Merci beaucoup. Si nous sommes d'accord, on va donner la parole successivement aux trois intervenants qui souhaitent s'exprimer et puis ensuite, bien sûr, la présidente de la commission répondra.

Josef FREY.

**M. Josef FREY:**

Oui, je voudrais dire à quel point j'estime cette résolution. Elle me semble également importante au vu du manque de main-d'œuvre spécialisée, en tout cas du côté du Bade-Wurtemberg où il se fait cruellement ressentir et certainement aussi en Rhénanie-Palatinat j' imagine.

En ce sens, je pense qu'il est particulièrement important de toucher les élèves et futurs étudiants à temps, d'autant plus qu'ils sont sollicités de plus en plus tôt par les sociétés, par ex. dans le cas des formations universitaires duales. C'est pourquoi, il faut veiller à aborder très tôt ces jeunes gens. L'une des voies d'accès passe certainement par les media que les jeunes utilisent.

Par une approche à ce niveau, à ce stade, nous avons justement la possibilité de toucher, peut-être au-delà d'une certaine élite qui atterrira effectivement à l'université, des élèves sur toute la largeur du spectre, avec leurs forces et leurs faiblesses et non pas uniquement les meilleurs, mais vraiment toute la palette des jeunes. Mais qu'il ne faudrait pas manquer bien sûr, de faire accompagner – et ce serait là le point 2 – par des professionnels bien formés, justifiant de compétences nécessaires en la matière.

Je me réjouis en tant que vice-président de l'Euro-Institut de Kehl de ce que nous allons, selon toutes prévisions, pouvoir embaucher au 1er janvier un coordinateur pour le pilier de sciences au sein de la RMT de sorte qu'il y aura, là aussi, un bon soutien, un bon suivi pour mettre en œuvre cette résolution.

**M. RICHERT:**

La parole est à Andrée BUCHMANN

**Andrée BUCHMANN:**

Merci, M. le Président.

Je n'ai malheureusement pas pu me rendre à Speyer le jour de la commission; je vous présente mes excuses. Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous nous proposez et je le soutiendrai, mais j'aimerais qu'on soit vigilant sur une question, où nous avons également une responsabilité: c'est la question de la langue. Car dans le monde scientifique, si on n'y prête pas attention, tout va se faire en anglais et nous avons toujours insisté sur la nécessité d'avoir une approche bilingue dans cette partie du monde, donc du côté allemand, du côté français. Nos amis suisses sont, en général, bilingues, trilingues, quadrilingues et ils représentent un modèle pour nous. Je voudrais vraiment... je suis toujours très admirative, merci beaucoup...

**M. RICHERT:**

Uniquement dans le domaine du multilinguisme... je parle du modèle.

**Mme BUCHMANN** (*riant*):

En tout cas, là, c'est remarquable. Donc, si on peut juste peut-être avoir une phrase disant que nous continuons d'appuyer, enfin que cela doit aussi se faire dans un esprit de politique bilingue. Parce que je voudrais quand même rappeler que l'Ecole d'Ingénieur de Strasbourg – je suis au conseil d'administration de l'INSA, l'Ecole d'Ingénieurs de Strasbourg – qui a une formation bilingue allemand/français d'ingénieurs de très haut niveau, il n'y a pas un seul Alsacien parmi les élèves parce qu'il n'y a plus d'Alsacien qui parle suffisamment bien l'allemand (parmi les élèves de cette formation), ce qui est quand même dommage.

Donc, si on peut rajouter une phrase, Mme la Présidente, éventuellement...

**M. RICHERT:**

Je redonne la parole à la présidente, Mme Barbara SCHLEICHER-ROTHMUND.

**Mme SCHLEICHER-ROTHMUND:**

Tout d'abord, merci pour ces paroles élogieuses. Cela me fait plaisir, évidemment, de constater que la résolution est bien accueillie. Mais je voudrais revenir sur un point. C'est quelque chose qui va un peu dans votre sens à tous les deux, Mme STÖRR-RICHTER et M. FREY.

La problématique est celle-ci: comment atteindre les jeunes? Nous nous sommes penchés sur cette question aussi et nous nous sommes dit qu'il fallait procéder de la manière dont les jeunes étudiants se frayent un passage vers les universités et les écoles supérieures, autrement dit, nous devons veiller à mettre en place une présence Internet quelque part permettant effectivement aux jeunes d'identifier la région du Rhin supérieur en tant que région des sciences.

*C'est la raison pour laquelle vous voyez au point 3.3 «mettant l'accent sur l'information sur les études proposées dans le Rhin Supérieur dans le cadre des services d'information et d'orientation universitaire, notamment en faisant appel aux nouveaux médias »*

Car, les jeunes vont aujourd'hui sur Internet pour regarder « Qu'est-ce qu'on propose? » et procèdent ainsi. Alors, si on ne peut reconnaître que les différentes universités, ils passent à côté et tout reste tel quel. A nous donc de trouver un chemin pour leur offrir un accès à nos informations.

En ce qui concerne le bilinguisme, je vous donne entièrement raison: le domaine des sciences est à ce point pénétré par l'anglais que cela en est regrettable. Pour faire référence à eux-mêmes [en Allemagne], ils disent tout le temps la « community ». Ils font une véritable fixation sur la langue anglaise. Donc, de ce fait... je suis en train de me demander où on pourrait encore rajouter cela... Je pense qu'au 2 on pourrait soutenir ou faire usage de cette opportunité qu'est le bilinguisme dans notre région. Donc, si vous voulez bien nous donner pouvoir de rédaction, on pourrait formuler cela dans un allemand et un français correct, si vous êtes d'accord? Mais je crois que la direction d'ensemble est la bonne.

**M. RICHERT:**

On peut imaginer que vous nous fassiez confiance pour rédiger quelque chose qui va dans ce sens et on le rajoutera à la fois, bien sûr, en français et en allemand. Merci beaucoup. Il n'y a

pas d'objection, à part ces remarques qui viennent d'être faites? Il n'y a pas d'objection, d'opposition sur le texte? On peut considérer que ce texte est adopté à l'unanimité?

Merci infiniment.

Et je vous redonne la parole, Mme la Présidente, pour la deuxième motion.

**Mme SCHLEICHER-ROTHMUND:**

Oui, dans la deuxième partie, nous avons traité d'un autre beau sujet de notre commission, à savoir de la culture. Nous avons un invité, le président de la nouvelle fondation – là j'ai un peu de mal à prononcer cela en français – « Europe, Culture et Citoyenneté », qui est aussi le gérant de la chaîne Arte-Allemagne. Il a fondé une association qui doit être transformée en une fondation l'année prochaine et qui a choisi pour objectif de mettre en valeur le patrimoine culturel de la région du Rhin supérieur, cette région trinationale. Et je pense que c'est une idée formidable, parce que la culture exprime toujours avec une force incroyable l'identité d'une nation, d'une région et alors, si on peut faire apparaître qu'il existe ici une région culturelle qui nous est commune, je crois que c'est vraiment une idée qui mérite d'être soutenue.

Il y a donc cette association, qui est censée approfondir la coopération culturelle transfrontalière et j'aimerais vous citer un extrait de ses statuts. Il y est dit: « *Les activités de l'association ou de la fondation doivent contribuer à développer et approfondir la coopération culturelle transfrontalière et, en conséquence, l'émergence chez les citoyens d'un sentiment d'appartenance à une même région, celle du Rhin supérieur.* » Je pense que la culture constitue vraiment un bon moyen pour faire prendre conscience que l'on appartient à une même communauté.

Je rappelle que l'année dernière, nous avons tenu ensemble le festival du théâtre du Rhin supérieur. Cela s'est passé chez nous dans le Palatinat, mais il y avait des troupes de théâtre d'Alsace qui étaient présentes et c'était vraiment une très, très belle façon de mettre en valeur notre région. C'est pourquoi vous voyez que dans notre résolution nous donnons notre appui à cette fondation et association. Mais une chose doit être bien claire: la culture souffre toujours du manque de financements. Nous lançons par conséquent un appel pour la création d'un fonds pour cette coopération culturelle afin de pouvoir de manière analogue à la ville de Luxembourg, capitale culturelle (c'était aussi un exemple de projet de coopération culturelle) et en prenant exemple sur elle, réussir à créer un portail Internet.

Je voudrais également vous demander de soutenir cette résolution.

**M. RICHERT:**

Merci beaucoup, Mme la Présidente.

L'idée de la mise en place de cette fondation pour la citoyenneté et notamment le fait de faire appel à Interreg pour trouver les moyens qui permettent d'aider à porter cette initiative, rentre tout à fait dans notre logique. Si nous n'avions pas dans cette région du Rhin supérieur de communauté culturelle, je crois que nous serions bien en-delà de la réalité, parce que nous savons bien, que nous avons là un véritable héritage historique à entretenir. Et tout à l'heure, quand Andrée BUCHMANN parlait du bilinguisme et du multilinguisme, ceci est bien un héritage qu'il s'agit évidemment, au-delà de la langue, le penser aussi en termes de culture.

C'est la raison pour laquelle, il me semble, ces deux motions à la fois très complémentaires et très intéressantes, car elles portent sur le cœur de ce qui réunit notre région trinationale et ce qui mérite évidemment d'être porté au-delà. Merci encore du travail qui est fait. Ce ne sont

évidemment que les synthèses qui sont présentées au travers de ces motions. Il faut bien sûr considérer derrière qu'il y a toutes les auditions, tous les travaux qui ont prévalu à l'élaboration de cette motion.

Qui souhaite prendre la parole sur ce sujet? S'il n'y a pas de demande de prise de parole, je considère que ceci peut correspondre à un accord unanime. Merci au travail de la commission, Merci à vous, Mme la Présidente. Vous souhaitez évoquer encore un sujet ou nous pouvons passer à la suite? C'est comme vous le souhaitez, Mme SCHLEICHER-ROTHMUND.

**Mme SCHLEICHER-ROTHMUND:**

Oui, merci beaucoup, M. le Président.

J'aimerais bien vous parler encore de la Journée des écoles du Rhin supérieur. Vous savez que tous les deux ans nous organisons la Journée des écoles du Rhin supérieur. Il faut maintenant que je lise mon texte, car les chiffres sont tout récents. Lundi prochain, le 28 novembre, nous allons à nouveau organiser la Journée des écoles du Rhin supérieur. Donc, dans les quatre établissements scolaires hôtes, à Haguenau, Bâle, Mühlheim et Wörth, quatre classes d'écoliers provenant respectivement de l'une des quatre régions du Rhin supérieur vont se rencontrer. Dans tous ces endroits, la Journée des écoles du Rhin supérieur est, d'une part, une journée de rencontre pour les écoliers du Rhin supérieur et, d'autre part, une journée de coopération sur des contenus pour tous ces écoliers.

Le thème de la rencontre sur ces quatre sites se sont les grandes étapes de la réconciliation franco-allemande au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale avec l'exemple du plan Schumann et de la rencontre de Adenauer avec De Gaulle à Ludwigsburg. La préparation des contenus pédagogiques de la Journée des écoles se fait en collaboration avec la Fondation Entente Franco-Allemande et le Centre Culturel Franco-Allemand de Karlsruhe qui ont développé ce projet pédagogique.

Les écoliers de la Suisse participeront également à ces activités concernant un des aspects les plus importants de l'histoire récente de la région du Rhin supérieur et je viens d'ailleurs d'entendre à l'instant ma collègue dire que l'idée est très bien accueillie, que beaucoup d'écoliers s'y associent également en Suisse. Seize établissements scolaires avec au total 300 écoliers de toute la région du Rhin supérieur se réuniront à nouveau dans ces quatre localités et dans chacune il y aura la possibilité de mener une discussion avec des témoins de l'époque sur cette page de notre histoire contemporaine.

Et comme tout à l'heure M. REY a suggéré que nous devons nous adresser aux écoliers dans la population, nous avons là déjà une première occasion d'aborder les jeunes, d'entrer en contact avec eux pour leur dire: « Voyez, il existe une région du Rhin supérieur et elle vous concerne ». C'est là, je crois une première occasion de les aborder.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation, car ce n'est pas si simple que cela que de rassembler des écoliers et de les gagner à une idée en leur disant « Déplacez-vous ». Donc, merci à tous ceux qui ont contribué à la réaliser.

**M. RICHERT**

Merci en partie aux collectivités, mais bien sûr aussi aux établissements scolaires sans lesquelles ces rencontres ne pourraient pas se dérouler dans des conditions aussi satisfaisantes que les préparations nous les laissent penser. Merci donc pour ces prises de position, pour les

motions, mais aussi pour le travail, en particulier sur ce que nous allons pouvoir vivre une nouvelle fois le 28 novembre, qui sont ces rencontres des lycées.

Je vous propose de passer maintenant à la commission « Transports, Aménagement du Territoire » et c'est le Président Jürgen BÄUERLE qui va nous présenter la résolution de soutien prise par la commission le 21 octobre. Je lui donne immédiatement la parole.

**M. Jürgen BÄUERLE:**

Merci beaucoup. M. le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission pour les transports et l'aménagement du territoire vous soumet aujourd'hui une proposition de résolution en faveur d'un aménagement cohérent de l'espace du Rhin supérieur. Lors de notre séance plénière du 10 juin de cette année, nous nous étions intensément occupés de ce projet. Mon prédécesseur à la présidence de cette commission, M. Gundolf FLEISCHER, nous avait informé de manière très approfondie sur la première réunion des aménageurs qui avait eu lieu le 31 mai ici, dans la région du Rhin supérieur. Lors de notre séance plénière, nous avons tous exprimé de manière unanime le souhait qu'une résolution de principe en la matière soit préparée pour la prochaine séance plénière.

Nous savons que nous pouvons nous réjouir de votre soutien en cela, mais pour des raisons liées à l'économie de nos réunions, nous devons vous présenter aujourd'hui ce projet de résolution sous forme de document de séance. Je fais tout simplement appel à votre compréhension en cela, car nous voulions simplement traiter ce sujet avec rapidité; nous souhaitions faire suivre les paroles d'actes, sans tarder. Nous avons bien accueilli le fait que la Conférence du Rhin supérieur nous ait présenté un projet de résolution en prévision de sa séance du 21 octobre. Nous avons traité ce projet de résolution lors de notre réunion en commission le 14 octobre déjà et lui avons donné unanimement approbation et soutien.

Nous nous sommes simplement permis de demander ou d'attirer l'attention sur le fait qu'au point 5 du projet de résolution où il est question d'établir des bilans et des aperçus, que nous puissions aussi inclure, en plus des projet en cours, des propositions de projets à venir.

En outre, Mesdames et Messieurs, par cette résolution - ce projet de résolution - nous souhaitons simplement souligner encore une fois la nécessité de dire qu'il faut intensifier la coopération entre les aménageurs du territoire ici dans le Rhin supérieur. Nous plaiderions en particulier en faveur d'un échange d'informations continu entre la commission Transports-Aménagement du territoire de notre Conseil Rhénan et le groupe de travail Aménagement du territoire de la Conférence du Rhin supérieur. Nous aimerions aussi exprimer le fait que nous sommes favorables à ce que les organes de l'aménagement du territoire dans le Rhin supérieur invitent à leurs réunions un représentant respectif de l'organisation d'aménagement du pays voisin qui fait face à leur territoire afin de garantir ainsi un échange d'informations direct.

Et en plus, nous aimerions demander au point 5 que ces réunions des aménageurs puissent se poursuivre et de développer dans la continuité, sachant que la dernière fois, M. BELLIARD y a participé et contribué de façon majeure.

Enfin, Mesdames et Messieurs, je voudrais tout simplement vous demander de donner votre approbation à ce projet de résolution afin que nous puissions disposer d'un fondement pour réaliser ensemble les étapes suivantes. Il s'agit d'un processus durable de très, très grande

importance et nous aimerions aussi pouvoir vous faire des rapports d'actualité rapprochés sur le fonctionnement de ces organes.

Je pense qu'il s'agit là d'une question très, très importante pour nous en tant que Conseil Rhénan et donc, notre demande, au nom de la commission Transports et aménagement du territoire serait que vous nous donniez votre feu vert, votre approbation pour ce projet de résolution. Merci beaucoup.

**M. RICHERT:**

Merci beaucoup. Il s'agit ici d'un sujet qui, au niveau du Conseil Rhénan, a été souvent abordé. Nous savons bien que nous avons dans nos pays respectifs ou dans nos régions respectives des législations et des réglementations différentes qui s'appliquent, rendant très difficile la coordination en matière d'aménagement du territoire.

Il est sans doute illusoire aujourd'hui de penser que nous allons les uns et les autres modifier nos lois et nos règles nationales simplement pour nous donner l'occasion de nous satisfaire de pouvoir trouver des règles identiques au-delà de nos frontières. Pour le moins et malgré cela, la volonté a souvent été réaffirmée de trouver, au-delà de pouvoir changer les lois et règles nationales, et de pouvoir mettre en place des systèmes qui permettent de contourner les difficultés, en particulier par des mesures d'information, de co-invitation, de co-information et c'est tout cela qui a été travaillé et proposé au travers de cette motion.

Mais cette motion est d'abord le résultat du travail qui a été fait au niveau de la Conférence du Rhin supérieur et je voudrais donc remercier les responsables de la Conférence du Rhin supérieur et notamment le Préfet, puisqu'il préside actuellement cette Conférence du Rhin supérieur, pour ce travail qui a été fait, ce travail entrepris, pour nous permettre de travailler ensemble dans de bonnes conditions. Et le fait que nous puissions nous prononcer sur un travail initial entamé, fait et porté par la Conférence du Rhin supérieur est aussi, d'une certaine façon, une bonne manière d'aborder la coopération entre la Conférence du Rhin supérieur et le Conseil Rhénan.

S'il y a encore des améliorations à apporter, on le fera progressivement. On sait très bien que les solutions parfaites tombent rarement, comme cela, du ciel; il faut de temps en temps tâtonner pour trouver les bonnes configurations et je suis sûr qu'avec la bonne volonté de chacun et de chacune, nous pourrons y aboutir. En tout cas, moi, je suis très heureux que nous puissions nous prononcer sur un sujet qui nous tient vraiment à cœur et qui est au cœur aussi, en même temps, des réalités du quotidien.

Tout à l'heure on parlait de la réalité du quotidien des déplacements qui peuvent être des difficultés pour nos concitoyens et notamment les jeunes. Et bien, l'aménagement du territoire est une autre de ces réalités à laquelle nous devons pouvoir apporter des réponses très concrètes. C'est pour cela que je remercie pour les avancées qui ont pu être obtenues et je vous propose donc de pouvoir accepter cette proposition qui vient de nous être faite.

Mais d'abord, évidemment, je me tourne vers vous pour savoir s'il y a des demandes d'interventions? S'il n'y en a pas, je peux considérer que c'est un accord favorable à l'unanimité? S'il n'y a pas d'objection, je vous en remercie.

Nous passons donc à la commission « Economie et marché du travail ». Nous avons la chance de pouvoir compter sur un nouveau président après le départ de M. HOLINGER. Il est remplacé maintenant pas M. Peter BRODBECK. Et je pourrais demander au président de présenter le nouveau président de la commission à moins qu'il ne veuille le faire lui-même. On n'a pas vérifié au préalable... Peter BRODBECK, pourriez-vous, très brièvement, nous donner un aperçu de votre carrière?

**M. Peter BRODBECK:**

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Je siège ici en tant que successeur désigné de Peter HOLINGER. C'est aussi la raison pour laquelle nous ne pouvons vous présenter de résolution aujourd'hui, du fait que nous sommes dans une situation de transition.

Je suis au parlement du canton de Bâle campagne. Sur le plan professionnel, je travaille pour l'Etat. J'y suis dans une fonction qui englobe le notariat, le bureau des successions, les liquidations, le recouvrement et différents autres domaines. Nous avons beaucoup à faire et nous travaillons aussi avec le monde économique pour ce qui est de ces questions. J'espère que dans les années à venir, nous pourrons vous présenter quelques questions intéressantes, voire très intéressantes.

Je peux déjà vous annoncer ceci: lors de la dernière réunion du Bureau nous avons fait savoir que nous aimerions nous pencher une fois de plus sur la politique énergétique dans cette région. Il nous semble, surtout eu égard au fait que l'Allemagne et la Suisse planifient la sortie du nucléaire et relèvent donc de nouveaux défis, que nous aimerions examiner cela dans la région du Rhin supérieur pour savoir ce que cela signifie pour cette région et comment le sujet se présente, sujet que nous aimerions bien travailler l'année prochaine.

Je me réjouis à la perspective de ce travail et surtout, je me réjouis à la perspective de collaborer avec les collègues de cette commission. Je vous remercie.,

**M. RICHERT:**

Merci beaucoup. Et merci de votre engagement puisque votre présence au Bureau et votre engagement au niveau des instances de coopération est ancienne et de grande qualité. Nous savons que nous pouvons compter sur quatre présidents de commissions particulièrement motivés qui ne manquent pas de réunir à la fois les commissions, mais aussi de préparer en amont tous ces travaux. Merci, là aussi, à vous d'être tout à fait en phase avec cette mobilisation exemplaire.

Je vous propose, si vous en étiez d'accord, de passer au point 4. Et le point 4, c'est les...Daniel pardon, Daniel HOEFFEL!

**M. HOEFFEL:**

M'excusant, je voudrais simplement dire que nous avons suivi avec intérêt les projets du président de la commission qui vient d'être présenté en souhaitant que pour la cohérence de nos travaux, la commission « Environnement-Agriculture » puisse naturellement, comme c'était le cas au cours des dernières années, être étroitement associée à tous les aspects environnementaux directs et indirects qui viennent d'être évoqués.

**M. RICHERT:**

C'est bien cette convergence que nous souhaitons les uns et les autres. Je crois qu'il est bon de l'acter ici en séance plénière. Merci à vous. Nous passons aux résolutions du Bureau.

**4. Résolutions sur proposition du Bureau**

En réalité, il s'agit surtout de parler d'une résolution que nous n'avions pu examiner le 10 juin dernier, comme je le disais pour faute de temps, et pourtant, c'est une résolution importante. C'est la résolution qui concerne tout simplement l'avenir de l'objectif de coopération territoriale post 2013 et donc, de préparer en amont, de la façon la plus insistante possible auprès des instances européennes, la continuation des politiques transfrontalières qui ont été mises en place et développées au cours des décennies.

Cette résolution que je me permets de vous présenter de façon très synthétique a pour but de transmettre à Bruxelles la position du Rhin supérieur en demandant tout d'abord la poursuite de l'attribution de crédits après 2013 pour le Rhin supérieur, mais aussi plus généralement pour les régions transfrontalières, en partant de l'idée que nous continuerons d'avoir, dans ces régions transfrontalières, des questions à régler qui ne se trouvent pas exactement les mêmes lorsque nous sommes à l'intérieur des différents pays de l'Union Européenne.

Ensuite, la mise en place de dotations par zones de coopération, je dis bien par zones de coopération. Ensuite, la simplification des procédures de contrôle pour les projets Interreg. Il est vrai que parfois on a le sentiment qu'on déploie plus de moyens de contrôle que de moyens à initialiser les projets. Il faut quand même faire en sorte aussi qu'on puisse faire confiance à ceux qui portent les projets sur le terrain, à ceux qui les contrôlent sur le terrain. Sans vouloir minimiser l'importance du contrôle par Bruxelles, par les instances européennes, on peut imaginer qu'on peut aussi, au moins en partie, faire confiance aux instances locales pour se conformer à l'esprit et à la loi telles qu'elles nous sont dictées par les autorités bruxelloises.

Dernière chose enfin, une coordination des fonds européens, FSE, FEADER et FEDER au niveau des régions du Rhin supérieur, parce que je pense qu'il est essentiel d'avoir une vision stratégique transversale et de ne pas partir uniquement sur des visions sectorielles, parce que c'est souvent entre les secteurs ou en marge des secteurs que nous pouvons avoir de réelles chances de développement. C'est la raison pour laquelle on a voulu résumer dans cette motion, dans ce projet de résolution la position que nous pourrions exprimer tout simplement pour pouvoir continuer à travailler, je ne vais pas dire « comme nous avons fait jusqu'à présent », en tout cas pour ne pas nous extraire de cette logique.

Voilà un petit peu les principes de cette motion, sachant que, par ailleurs, je saisis le Préfet au niveau de la Conférence du Rhin supérieur pour, le cas échéant, regarder comment entre Conférence du Rhin supérieur et Conseil Rhénan on peut harmoniser voire même coordonner de façon confiante nos positions pour avoir le maximum d'efficacité lorsque nous intervenons au niveau de la Commission Européenne.

Au niveau du Bureau, je dois dire que nous étions évidemment particulièrement convergents sur le sujet, sinon bien entendu je ne l'aurais pas présenté. Il n'y a pas d'opposition, de demande de sortie du système? Je peux considérer que je me sens renforcé pour présenter ces



points et pour essayer de les défendre ensemble au niveau de Bruxelles et des instances de la coopération. Merci à vous.

### **5. Informations sur Interreg IV. Intervenant: Jean-Marie BELLIARD, Président du groupe de travail Interreg**

Nous allons passer maintenant au point 5. Le point 5, on peut dire qu'il est tout à fait en lien étroit avec ce que nous venons de discuter puisqu'il s'agit de donner des informations sur le programme Interreg IV dont le comité de suivi se réunira le 6 décembre. Je veux donc donner la parole à Jean-Marie BELLIARD, le président du groupe de travail Interreg. A toi, Jean-Marie.

#### **M. Jean-Marie BELLIARD:**

Merci, M. le Président.

Oui, je crois que cette motion qui a été adoptée à l'instant tombe à pic dans la mesure où nous souhaitons très fortement que Bruxelles et les instances européennes nous entendent ce qui concerne le chapitre 10 qui dit bien « attire l'attention sur la nécessité de simplifier les procédures de contrôle ». Cela rendrait un grand service premièrement à nos services, étant donné que nous sommes autorité de gestion et, d'un autre côté, aussi aux porteurs de projets, parce que ce sont des observations que j'entends sans arrêt et à certains moments j'entends même certains dire: « Eh bien, si cela devait continuer comme cela, on laisserait tomber les programmes Interreg, parce que cela devient de plus en plus compliqué ».

Mais malgré tout, Mesdames et Messieurs, je vais vous faire un petit rapide compte-rendu. Il est évident que survoler vingt-deux années de coopération transfrontalière au travers du programme Interreg est quelque chose de difficile. Mais cela fait vingt-deux ans que la région trinationale du Rhin supérieur bénéficie donc de ces fonds européens au travers du programme européen de développement régional dit FEDER. En tant que président du groupe de travail de ce programme Interreg du Rhin supérieur, je suis heureux de pouvoir évoquer justement les retombées concrètes de ces 22 années. Et quand on parle de retombées concrètes, là tout à l'heure aussi, dans toutes les interventions, on se rend compte que derrière les intentions et les projets qui ont été évoqués, à chaque fois il y a la notion de programme Interreg.

La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur résulte du travail des institutions de la coopération au sein de la région trinationale, en particulier celle que vous représentez aujourd'hui, à savoir le Conseil Rhénan. Dans le Rhin supérieur, le programme Interreg constitue le principal outil financier au service des projets transfrontaliers depuis 1989 et, entretemps, nous pouvons dire également que depuis cette date, depuis 89-90, ce sont près de 400 projets qui ont été construits et qui correspondent à un financement global de plus de 145 millions d'euros.

Aujourd'hui, nous sommes dans une période de programmation 2007-2013. Pour cette période 67 millions d'euros de fonds européens ont été mis à disposition. Je le disais, faire un bilan global, la journée ne suffirait pas et donc, je serai très court. Toutefois, plusieurs grands axes ont été dégagés.

Le premier est la promotion du développement durable et de l'aménagement équilibré du territoire. Ces programmes ont notamment permis de développer de manière structurante les

projets de transports dans le Rhin supérieur. De nombreuses liaisons transfrontalières ont ainsi contribué à améliorer les connections entre la France et l'Allemagne et la Suisse. Les déplacements des citoyens du Rhin supérieur au quotidien s'en sont également trouvés facilités. Et on peut penser par ex. au pont sur le Rhin entre Kehl et Strasbourg, entre Fessenheim et Hartheim, entre Huningue et Weil am Rhein, tous réalisés durant le programme Interreg III; mais aussi aux projets visant la mise en place ou la réactivation de lignes de transports publics, par exemple, les lignes de tram entre Strasbourg et Kehl, entre Bâle et Weil am Rhein, les lignes de bus entre Bâle et Grenzach Wyhlen, mais aussi la ligne Ter et TGV entre Mulhouse et Fribourg, cette dernière ayant nécessité la construction d'un bloc automatique permettant la gestion du trafic et intégrant les différents systèmes français et allemand. Et bientôt, nous pouvons peut-être aussi espérer la ligne du tram entre Bâle et Saint-Louis.

Un second axe fort d'intervention est l'environnement. On en a parlé tout à l'heure; cela a été évoqué. Les conséquences des atteintes portées à l'environnement dans le Rhin supérieur ne s'arrêtent pas aux frontières. Afin de gagner en efficacité et en cohérence, les problématiques de ce type ont besoin d'être traitées à l'échelle du Rhin supérieur. Plusieurs projets Interreg ont ainsi contribué à la prise en considération de l'importance de la question environnementale et à la nécessité de rechercher des solutions durables. Des projets très importants ont été consacrés à la protection et à l'amélioration de la qualité de l'eau, de la nappe phréatique et de l'air, des milieux humides et de la biodiversité. Aujourd'hui, ces projets permettent par exemple la valorisation des informations acquises à l'aide de campagnes de mesures réalisées régulièrement de part et d'autre du Rhin telles que l'utilisation de systèmes communs d'évaluation et d'information sur la qualité de l'air dans l'espace du Rhin supérieur, une meilleure gestion transfrontalière de la nappe phréatique et des zones sensibles par l'intégration de données transfrontalières dans le travail des différents services compétents.

Un troisième axe d'action, que j'évoque très rapidement, car il est bien connu et utilisé par vous tous, c'est celui du tourisme qui permet de mettre en valeur les nombreuses richesses naturelles et un patrimoine exceptionnel que nous avons.

Le dernier thème que je tenais à évoquer devant vous (il a été évoqué aussi par Mme SCHLEICHER-ROTHMUND), c'est celui de la recherche et de l'innovation. Il s'agit d'un domaine d'action central et d'une importance accrue pour les programmes Interreg. Le nombre de projets transfrontaliers, de recherche financés par les projets communautaires n'a d'ailleurs cessé de croître depuis les années 1990. La structuration progressive de la recherche fondamentale et appliquée sous forme de réseau transfrontalier permet une mise en commun du potentiel et des ressources des chercheurs de la région. Cela contribue à faire du Rhin supérieur une région reconnue au niveau international par son excellence scientifique comme des projets Neurex, Biovalley, Trion par exemple.

J'ai d'ailleurs le plaisir de vous annoncer (et vous l'avez dit également tout à l'heure) que l'Offensive Sciences a été lancée le 10 octobre dernier. Cet appel à projets a constitué le premier outil transfrontalier concerté dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Ce dispositif a pour but de soutenir et de financer des projets de recherche de haut niveau dans l'espace du Rhin supérieur et ce, jusqu'en 2015, pour un montant total allant jusqu'à 15 millions d'euros. L'Offensive Sciences s'inscrit pleinement dans notre région tri-métropolitaine et permet de mettre en œuvre une véritable politique commune. Cette

démarche innovante illustre bien le lien fort qui existe entre la région et le programme Interreg. Tous deux participent au renforcement de cette coopération et posent ainsi les jalons d'un véritable espace transfrontalier structuré entre la France, l'Allemagne et la Suisse.

A ce jour, nous avons engagé près de 85% de l'enveloppe de ce programme qui va donc jusqu'en 2015. La coopération donc se développe considérablement, sur la base de projets de plus en plus ambitieux et il est essentiel qu'un futur programme Interreg puisse se mettre en place dès 2014. Cela correspond aussi bien entendu à la demande de la motion que vous avez demandée et évoquée tout à l'heure. Il est donc souhaitable, et je souhaite que l'ensemble des partenaires ici présents, partenaires du programme, que vous vous mobilisiez autour de cet objectif pour que dès l'année prochaine nous puissions commencer à préparer ensemble l'avenir du programme Interreg.

Ainsi, après vous avoir proposé un retour en arrière de ce qui a été réalisé, je vous invite maintenant à vous tourner vers l'avenir pour qu'ensemble, avec le soutien de l'Union Européenne, les acteurs du Rhin supérieur puissent continuer à dépasser les frontières, projet après projet.

Je vous remercie de votre attention, Messieurs Dames.

**M. RICHERT:**

Merci, Jean-Marie de la synthèse de ce travail que vous retrouvez présenté dans les documents qui permettent d'illustrer de façon très concrète, certes d'abord dans des listings. Mais cela permet aussi de se rendre compte de l'importance, en termes de nombre, mais aussi en termes de stratégies au travers de tout ce qui a été réalisé et qui est encore en train de se réaliser. Merci de nous donner l'occasion de prendre conscience et aussi de nous rappeler quel est l'état de la consommation des crédits aujourd'hui, ce qui n'est pas complètement négligeable.

Je regarde autour de moi s'il y a Pierre BERTRAND.

**M. BERTRAND:**

Merci M. le Président.

Point n'est besoin de rappeler ici tout ce qu'à pu apporter la dimension Interreg des aides européennes qui ont permis de concrétiser un certain nombre de projets, soit de grands projets, entre porteurs de régions complémentaires, mais également des plus petits projets.

Alors, je voudrais donner une idée complémentaire simplement, parce qu'on disait contrôle de Bruxelles. Je voudrais rajouter une idée qui est tout simplement celle de la simplification de la recevabilité de dossiers parce que, autant quand il y a de grands dossiers, il est évident qu'il faut toute une série d'autorisations, toute une série de raisons pour monter ces projets. Mais quand il y a des plus petits projets, demander à ce que ce soit – avec tout le respect que je puis avoir pour nos polytechniciens – qu'ils soient obligés de monter le dossier pour avoir une subvention... Je voudrais appeler à un peu plus de discernement, comme je l'avais dit tout à l'heure.

**M. RICHERT:**

Merci. Pour ceux qui ne savent pas qui sont les polytechniciens, ce sont les Grandes Ecoles françaises qui ont rarement des équivalents traditionnellement dans les pays amis. Ce sont

surtout les grandes universités, voilà, c'est la spécificité de notre pays d'avoir ces écoles des élites.

D'abord encore Daniel HOEFFEL sur un point avant que Jean-Marie ne réponde.

**M. HOEFFEL:**

M. le Président, si vous le permettez, je voudrais poser une question à M. BELLIARD, qui est un peu en marge des problèmes Interreg, mais en plein dans l'aménagement du territoire, question souvent évoquée au sein de nos réunions transfrontalières il y a déjà 20, 30 et 40 ans. Je veux parler de la liaison ferroviaire rive gauche du Rhin qui va de Strasbourg à Ludwigshafen et à Mainz. Il y a 50 ans, alors que les frontières existaient encore, il y avait des liaisons ferroviaires régulières et de confort correct entre Strasbourg et Mayence sur la rive gauche du Rhin. Depuis que les frontières ont disparu, cette liaison ferroviaire a également disparu. Apparemment, nos deux sociétés nationales de chemins de fer, la Deutsche Bahn au Nord, la SNCF au Sud, continuent de considérer le Palatinat d'une part et l'Alsace du Nord rhénane d'autre part, comme des territoires un peu marginaux sur le plan des liaisons ferroviaires. Des dizaines de motions ont déjà été prises dans les réunions transfrontalières ici et ailleurs.

Je ne voudrais pas que, ne nous manifestant pas à ce propos, nous considérions ce problème comme n'existant pas ou comme étant réglé. La continuité sur le plan des transports dans le Rhin supérieur n'est pas seulement Est-Ouest à travers de nouveaux ponts ou l'amélioration de nouveaux ponts sur le Rhin; c'est aussi une continuité qui doit exister de part et d'autre dans le sens Nord-Sud.

**M. RICHERT:**

Pierre BERTRAND encore une fois.

**M. BERTRAND:**

Ce sera très court, M. le Président. J'appuie entièrement les dires du Président HOEFFEL. J'aurais pu faire la même remarque mais je ne l'aurais pas aussi bien dite.

**M. RICHERT:**

Jean-Marie sur le premier point, puis on va voir sur le deuxième comment on va pouvoir faire...

**M. BELLIARD:**

Sur le premier point, la question de M. BERTRAND concernant la simplification des dossiers. C'est vrai que nous sommes instance, autorité de gestion. C'est donc à la Région Alsace que vous envoyez vos dossiers et ce sont nos collaborateurs qui reprennent contact avec vous et qui sont des gens très exigeants. Alors, si nous sommes exigeants — premièrement, je dirais que je ne pense pas qu'il ait de polytechnicien qui travaille dans nos services, dans les services Interreg aujourd'hui. Ce n'est pas véritablement pour se faire plaisir, pour vous embêter. C'est que, nous-mêmes, nous sommes également soumis à une discipline et à une réglementation de la part de Bruxelles, c'est-à-dire que nous devons instruire des dossiers conformément.

Et si nous faisons attention, c'est à double titre. Premièrement, pour que vos dossiers soient complets et recevables. Mais c'est aussi pour ne point laisser passer certaines dépenses de vos

programmes qui ne puissent pas être éligibles. Donc, c'est également aussi pour vous protéger. Parce que si, par la suite, on acceptait quelque chose en oubliant, en faisant des omissions, en se disant « Après tout, cela pourrait éligible, Bruxelles n'y verra rien, cela passera » et qu'au moment du décompte final on vous informe que telle ou telle dépense n'est pas recevable, eh bien à ce moment là, l'équilibre budgétaire de votre opération... eh bien, elle serait déficitaire. Ce n'est pas la Région Alsace qui vous rendra l'argent en disant tout simplement « On s'est trompé; nous sommes nos propres assureurs », c'est vous-mêmes qui perdrez cet argent. Donc, il y a une rigueur parce que, premièrement, nous respectons les directives européennes. Si demain elles s'assouplissent, nous nous assouplirons aussi. Mais je pense que, en ce qui vous concerne, pour vous également, c'est une protection et la garantie d'un bon déroulement de ce programme.

Alors, en ce qui concerne les transports, si demain il faut faire un programme Interreg pour faciliter justement les opérateurs à financement, eh bien, bien entendu on utilisera le dossier. Mais je pense que M. BÄUERLE entre autres, qui est président de la commission « Transports », est plus à même à répondre à cette question-là. Et je pense même, en plus, que bien entendu il faudra que nous interpellions les Etats réciproques. Mais là, ce n'est vraiment pas du domaine de l'autorité de gestion Interreg.

**M. RICHERT:**  
Herr FENRICH.

**M. Heinz FENRICH:**

Je crois que ce n'est d'ailleurs pas cela que M. BERTRAND voulait dire. Bien sûr, nous savons que bien des obligations sont imposées par Bruxelles. Mais peut-être serait-il possible en partant de la vision pratique qu'on peut avoir ici sur le terrain, de demander à Bruxelles de rendre les dispositions un peu plus... maniables, dirais-je, pour m'exprimer avec quelque retenue. Je crois que cela pourrait faire beaucoup de bien, ici, sur le terrain et je pense qu'il faut faire connaître ce genre de choses à Bruxelles, afin que les sieurs européens sachent aussi comment leurs décisions sont reçues à la base. Et je crois que ce ne serait pas une mauvaise chose du tout si vous nous aidiez en cela.

**M. RICHERT:**

Dans la résolution que nous avons proposée, si Jean-Marie BELLIARD me permet, c'est bien le point qui est souligné pour essayer de faire en sorte que les uns et les autres se rendent compte que sur le terrain on n'est pas d'abord là pour contourner la réglementation et les règles. Non, je m'adresse bien, par rapport à Bruxelles. Les élus sur place, les responsables que nous sommes s'inscrivent bien dans les règles qui nous sont données.

Et je pense que le fait de faire un peu plus confiance aux responsables que nous sommes doit permettre d'alléger de façon substantielle l'ensemble des procédures qui sont imposées; à la fois en termes d'inscription, de règles à suivre à la lettre, mais aussi a posteriori dans le suivi et dans le contrôle qui est fait parce que parfois, comme je l'ai dit tout à l'heure, on se demande quelle est véritablement la priorité: est-ce que la priorité, c'est de mettre en place ces politiques et de les exercer ou est-ce que la priorité c'est d'aller vérifier ce qui se fait sur place? Il ne s'agit pas pour nous de se dédouaner des règles, mais il s'agit simplement de les rendre applicables et de se résoudre à ce qui est important pour que, sur le terrain, nous puissions être présents.

Et je me permettrai effectivement de relayer au nom du Conseil Rhénan ces préoccupations parce que ce sont vraiment des préoccupations à la fois, bien sûr, des membres du Conseil Rhénan, mais en réalité de tous les partenaires qui, sur le terrain, sont les porteurs de projets. Le Conseil Rhénan n'est que le représentant des collectivités dans ce territoire, mais ces collectivités sont en relation avec leurs porteurs de projets qui nous font remonter et qui nous permettent de regarder combien ce sujet est important.

Alors, sur le deuxième sujet, ce que je proposerais, cher Daniel, c'est qu'on en fasse le point lors d'une prochaine commission et qu'on puisse rendre public tout simplement le travail qui nous aura été rendu sur cette ligne ferrée. Je crois que personne ne prendra mal si on prend quelques mois de plus, - avec les délais que Daniel nous a indiqués tout à l'heure, on sait très bien - mais ce n'est pas pour autant qu'il faut le perdre de vue parce que cette question stratégique mérite qu'on continue de s'en occuper. Et donc, nous devons regarder comment nous pourrions le traiter. J'ai ici quelques éléments, mais je préfère qu'on le travaille en commission, qu'on le rende ensuite en Bureau et en plénière. Ce sera l'une des missions, si Jürgen en est d'accord, qui pourra être travaillée au niveau de sa commission ? Merci à toi, merci Daniel de nous avoir rappelé que c'est un sujet que nous ne pouvons pas simplement oublier.

Au delà du point n°5 que nous venons de terminer... ah, Herr FREY.

**M. FREY:**

En rapport avec la prochaine réunion et la prochaine période de financement qui est en train d'être préparée pour Interreg, je voulais simplement demander si on ne devrait pas présenter encore une fois les raisons qui amènent l'administration de l'UE à mettre en place des règles aussi draconiennes, les préciser... peut-être y a-t-il ci et là des irrégularités dont nous n'avons pas connaissance, peut-être est-il arrivé que les fonds n'aient pas été employés comme ils auraient dû l'être ou que sais-je. Donc, cela serait peut-être aussi intéressant d'avoir aussi quelqu'un qui présente les choses sous l'angle de l'UE. Il ne s'agit pas que vous preniez toutes les doléances alors que vous n'êtes, en fait, pas le bon destinataire

**M. RICHERT:**

Bien sûr. Demander à ce que quelqu'un de la Commission vienne sur place pour expliquer la position. Je laisse la parole à Jean-Marie tout de suite. Je voudrais simplement dire que cette région du Rhin supérieure est souvent considérée comme étant une région exemplaire en matière de coopération transfrontalière et dans la façon de décliner ses projets sur le terrain, y compris dans la façon d'être exigeants vis-à-vis des porteurs de projets.

Il s'agit, en réalité, de règles générales qui s'appliquent partout, y compris parce qu'elles sont d'abord pensées pour des régions qui sont peut-être moins exigeantes que nous pour l'application stricte de ce que l'on nous demande. Mais, comme d'habitude, comme il ne peut y avoir qu'une règle pour l'ensemble des régions frontalières, nous sommes traités comme les autres. Et comme nous avons plutôt l'habitude d'être encore plus exigeants que ce qu'on nous demande, cela amène à des complexités qui, parfois, dépassent ce que ce que les gens sur le terrain peuvent accepter.

Jean-Marie.

**M. BELLIARD:**

Oui, bien entendu et on en fera pas le reproche – le prochain comité de suivi donc aura lieu début décembre - au commissaire qui sera présent et j'allais suggérer justement, pourquoi pas, de le faire venir à un moment donné pour un exposé.

Mais il est vrai aussi, il ne faut pas oublier une chose: l'Europe, ces derniers temps s'est quand même ouverte – et vous l'avez laissé entendre – à de nombreux nouveaux pays. La coopération transfrontalière maintenant est quelque chose de très, très vaste et il faut une certaine discipline.

Moi, je puis vous témoigner et m'engager en ce qui concerne le travail qui est fait par nos services ici, par l'ensemble du personnel: mettez-vous peut-être également plus souvent en contact avec eux, aussi bien pour l'instruction des dossiers. Et si jamais il y a quoi que ce soit, ces gens sont prêts à se déplacer, sont prêts à venir vous voir ; ils sont tout à fait disponibles et également aussi, ils trouveront peut-être à aplanir certaines petites rugosités.

**M. RICHERT:**

Pierre BERTRAND sur le même sujet.

**M. BERTRAND:**

Merci, M. le Président, je salue les conclusions de ce qui vient d'être dit. Je pense que je peux enlever le terme de polytechnicien à mon intervention de tout à l'heure.

**6. Coopération avec la Conférence du Rhin supérieur dans le cadre de la Région Métropolitaine. Intervenant: M. le Préfet BISCH, Président de la Conférence du Rhin supérieur (sollicité)**

**M. RICHERT:**

Merci. Je vous propose de passer au point suivant de l'ordre du jour: la coopération avec la Conférence du Rhin supérieur. Et je voudrais dans ce cadre, d'abord me réjouir de la convergence de ces deux instances importantes pour le Rhin supérieur et je veux donner la parole à M. GARAU au nom du Préfet, président de la Conférence du Rhin supérieur, pour nous informer sur les points de cette coopération pour nous permettre, tout simplement les uns et les autres d'apprécier le chemin qui a été parcouru. Nous étions déjà et j'étais à l'époque déjà élu - et cela nous fait parler presque de l'antécambrien, c'est-à-dire de périodes géologiques très anciennes - mais je me rappelle le temps où cette coopération dans le Rhin supérieur était surtout le fait des autorités de l'Etat. La Conférence du Rhin supérieur et les élus très souvent se trouvaient très frustrés de ne pas avoir de lieu pour exprimer la position des élus à côté de la position et du travail qui était fait par les instances nationales.

Nous avons entretemps suffisamment développé la position, le fonctionnement des instances de coopération des élus, à savoir le Conseil Rhénan, pour que nous puissions aujourd'hui envisager de façon très sereine ce travail de plus en plus partenarial entre le Conseil Rhénan d'un côté et la Conférence du Rhin supérieur de l'autre. Voilà, je vais donc tout de suite donner la parole à M. GARAU et nous l'entendons avec évidemment beaucoup de plaisir.

**M. Jacques GARAU:**

Merci M. le Président,

Je suis heureux d'être pour la première fois devant vous dans mes fonctions de secrétaire général aux affaires régionales et donc européennes. Comme vous l'avez dit, M. le Président, il est extrêmement important que les élus portent par la voix du Conseil Rhénan leur vision du futur et qu'ils puissent échanger sur le sujet. Et donc une coopération et un travail en commun s'installe entre les différentes instances qui sont sur la région métropolitaine.

Je voudrais excuser aujourd'hui la présence de M. BISCH, car il est retenu par la préparation, ce matin, d'une réunion internationale qui a déjà été annoncée par la Presse et qui montre bien, une fois encore, la place de cette région métropolitaine au cœur de l'Europe.

Cette coopération que je dois mettre en relief auprès de vous est déjà ancienne puisqu'elle avait débuté dans le cadre des rencontres des chefs de délégation de la Conférence du Rhin supérieur avec le Bureau du Conseil Rhénan. La mise en œuvre du pilier politique de la région métropolitaine dont la première réunion du Comité politique aura lieu le 28 novembre au Conseil Régional marque l'évolution de ce travail en commun.

Vous représentez tous un panel très important de compétences et une coopération technique éprouvée qui existe historiquement au sein des groupes de travail de la Conférence du Rhin supérieur et qui retrouve aujourd'hui donc une nouvelle vivacité au sein du Comité technique du pilier politique. Huit réunions du Comité technique de la RMT, animées par Mme HUCK, ont déjà eu lieu. Ce que je voudrais dire, c'est que quand on regarde l'ensemble de ce travail technique qui est fait, nous avons, rien qu'au sein de la CRS, 12 groupes de travail et 40 groupes d'experts qui permettent déjà de mutualiser entre nous énormément de compétences, ces compétences qui doivent, bien sûr, comme vous l'avez dit, M. le Président et certains des intervenants, être mis à disposition de tous pour avancer dans une direction commune.

La coopération existante et continue dans ce cadre est marquée par des actions conduites en 2011, année où M. le Préfet BISCH était le président de la Conférence du Rhin supérieur, donc conduites au titre de la Région Métropolitaine et avec le secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur qui a participé aux travaux en étroite collaboration bien sûr avec la coordinatrice du pilier politique.

Tout à l'heure vous aviez mentionné notamment l'intérêt de faire passer et de mutualiser des informations jusqu'au niveau de nos concitoyens, qui peuvent les utiliser très facilement par le biais d'Internet. Vous savez donc tous que le 28 novembre, lors de la réunion du Comité politique, que ce site va être mis en œuvre. Une déclinaison visuelle par piliers existera à partir de ce moment-là. D'autres actions ont eu lieu comme l'Offensive Sciences qui a été rappelée tout à l'heure ainsi que des actions en lien ici avec le PE et ses portes ouvertes.

2011 a également permis la mise en œuvre de la stratégie pour chaque pilier de la RMT, de son actualisation en novembre, après un an d'application et d'un travail sur la gouvernance. Ce travail en commun doit nous permettre, bien sûr, d'évaluer les sources de financement qui peuvent être mis sur des projets communs, mais n'oublions pas de compléter cette vision des choses dans ce travail de coopération et notamment avec la CRS sur les grandes actions structurantes qui sont menées au sein de chaque Etat et, bien sûr, au niveau de la région de manière à ce que notre coopération puisse cibler très précisément les manques et arriver à combler ceux-ci par un travail commun. Voilà, M. le Président. Je vous remercie



**M. RICHERT:**

Merci, Monsieur le Secrétaire général aux affaires régionales et européennes.

Je voudrais vous remercier, donc pour le Préfet que vous représentez, de nous faire part de cette volonté de travailler de façon très convergente.

Je le redis: la Conférence du Rhin supérieur est la représentation d'abord des Etats, des exécutifs. Nous sommes ici plutôt les représentants, au Conseil Rhénan, des collectivités, du « législatif » entre guillemets, parce que nous sommes aussi, bien sûr, exécutifs, chacun dans son domaine. Il se pose la question de voir comment nous pouvons continuer ce processus, car personne ici n'ignore la complexité de la coopération lorsque les commissions se réunissent les unes, les autres, les commissions de la Conférence du Rhin supérieur, les commissions du Conseil Rhénan... ce sont quand même souvent les mêmes experts qui se retrouvent chez les uns et chez les autres. Le besoin de simplifier est ressenti par tous et en même temps, ce souci de simplification nous amène à nous interroger aussi, les uns et les autres, sur les mêmes sujets.

Peut-être qu'on pourrait, notamment d'ici le 28 ou pour le 28, commencer à approcher un sujet, comment est-ce qu'on traite les mêmes sujets, comment est-ce qu'on peut les traiter de façon convergente, voire ensemble, pour essayer d'éviter ces multiplications de structures.

Je ne parle pas du Conseil en tant que tel. Si on fait une deux réunions par an, la situation n'est pas dramatique. Là où la situation se complique, c'est quand on a toutes les commissions et tous les experts qui participent chez les uns et chez les autres.

Donc, ce sont des interrogations que nous avons à porter, sachant que le 28 novembre, quand se réunira le Comité politique de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur (j'y reviendrai dans un instant, puisque c'est le point suivant de l'ordre du jour de la matinée), il faudra qu'on essaie de trouver des solutions sans tourner le dos à ce qui a été fait, parce que, il faut quand même le dire, en grande partie, la base de la coopération dans le Rhin supérieur, cela a été la Conférence du Rhin supérieur. Simplement, par la suite, on a vu le besoin des citoyens de s'exprimer aussi, au travers notamment du Conseil Rhénan que sont les organes territoriaux. On a sans doute des moments que nous devons trouver pour essayer d'aller plus loin. Voilà, ce sont des avis tout à fait personnels

Est-ce que d'autres ont à intervenir sur le sujet, tout en remerciant le secrétaire général de ce qu'il vient de nous dire. Monsieur FENRICH.

**M. FENRICH:**

M. le Président,

Je vous suis très obligé pour cette remarque que vous venez de faire. Car si nous sommes francs et si nous regardons cet ordre du jour que nous avons à traiter, nous devons bien constater que sur la plupart des points il correspond, en fait, à celui de la Conférence du Rhin supérieur.

Et quand j'entends à l'instant quel est le nombre des commissions et des groupes de travail, que personnellement j'ignorais – je ne savais pas qu'il en eût tant – la question se pose d'autant plus, maintenant que nous abordons la région métropolitaine trinationale avec ses différents piliers et tout ce que je viens d'entendre aujourd'hui y compris l'état d'avancement du pilier sciences, de réfléchir et de savoir, à mon avis, à quoi devrait ressembler notre

nouveau modèle de coopération. Je ne veux pas parler de supprimer la Conférence du Rhin supérieur ou le Conseil Rhénan, mais de trouver de nouvelles structures pour voir comment travailler ensemble afin que la région trinationale européenne soit l'affaire de tous.

Et si je comprends bien la discussion, je constate qu'en Alsace, en ce moment, on parle de nouvelles structures de l'administration et du législatif et que c'est infiniment plus complexe que chez nous! Et si l'on s'efforce de résoudre cela en Alsace en se penchant sur la question, nous devrions bien être en mesure dans nos organes – le Conseil Rhénan et la Conférence du Rhin supérieur – et les commissions et groupes de travail qui en font partie, de trouver un chemin ensemble avec la Région Métropolitaine Trinationale, à la fois sur le plan de l'organisation et sur le plan du contenu et ce pour une raison très simple: si cette région métropolitaine trinationale doit être acceptée par la population et par les autres organes, si elle doit se voir prise au sérieux, elle doit savoir se faire entendre. Or, cela ne saurait se faire que d'une seule voix forte rassemblant toute les autres derrière elle. Voilà ce qui, à mon sens, constitue une tâche d'avenir.

C'est pourquoi, M. le Président, je vous suis très, très reconnaissant de partager cette même pensée - car c'est ainsi que je vous ai compris, que vous pensez la même chose – et d'avoir abordé ce sujet. Je n'aurais guère osé l'aborder aujourd'hui, mais comme vous l'avez fait, je le fais très volontiers. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que je le dis dans cette assemblée. C'est vraiment quelque chose qui me tient à cœur, parce que nous devons être reconnus et nous exprimer d'une même voix. Merci infiniment.

**M. RICHERT:**

Merci beaucoup. C'est une question d'efficacité, d'importance politique – de poids que nous pouvons avoir en nous exprimant d'une seule voix et non pas seulement chacun dans son enceinte – et aussi de temps, on peut bien le dire. Chacun ici présent, a beaucoup d'autres mandats et responsabilités. Si nous nous retrouvons ici, c'est que nous le faisons de bon cœur, sinon nous ne serions pas là, mais, nous le savons, le temps presse toujours. Et si nous pouvions réussir à être aussi efficaces sans que cela nous prenne autant de temps, chacun évidemment, y gagnerait.

Non pas que nous souhaiterions dissoudre ceci ou cela, comme vous venez de l'évoquer, mais simplement pour pouvoir continuer de travailler concrètement. Bien sûr, il faut qu'il y ait une idée derrière; ne faire que du concret sans objectif ne va pas. Mais parler toujours des objectifs sans essayer de les mettre en œuvre concrètement n'a pas beaucoup d'utilité et pas beaucoup de sens non plus. C'est pourquoi, je pense que l'on doit essayer de réunir cela des deux côtés. Bon, je n'ai pas de solution non plus pour dire comment tout pourrait déjà être bien structuré. Mais je pense que nous devons le faire.

Nous avons une époque où la Conférence du Rhin supérieur était l'unique structure et nous n'en étions pas satisfaits. Les Alsaciens y étaient associés, les Conseils généraux en faisaient toujours partie et le Conseil Régional aussi en leurs présidents. Mais je pense qu'il est quand même important de voir dans la région comment, par-delà toutes nos différences, on peut agencer, bricoler tout cela. Si tout le monde y met de la bonne volonté, on pourrait y arriver, je pense. Même si ce n'est pas tout de suite parfait, on peut toujours encore ajuster les choses pour que tout le monde puisse être satisfait. C'est ce qui m'importe. Naturellement, le préfet ne peut pas donner une réponse pour tout le monde, mais je sais qu'il lui importe également que nous avancions. Et si chacun, à la place qui est la sienne, essaye d'y contribuer, nous

allons bien trouver une solution. Les autres, qui ont déjà fait un « voyage d'études » ce matin au Bureau partagent exactement cette vue des choses. Nous devons voir comment nous pouvons progresser très concrètement.

Monsieur FREY.

**M. FREY:**

Je crois que ce qui doit être décisif pour notre décision, c'est ce qui profite au citoyen individuel dans la région du Rhin supérieur. Et pour cela, il faut des périmètres différents. En termes de proximité, à une petite échelle, les Eurodistricts sont certainement les favoris. Mais nous devons, si je pars de Bâle, depuis les périmètres du sud jusqu'à ceux du nord, avoir des échanges, parce que nous pouvons apprendre les uns des autres comment gérer des problématiques différentes sans avoir besoin de réinventer la roue à chaque fois.

Et alors je pense qu'il est important d'emplir de vie ce périmètre plus large de la Conférence du Rhin supérieur ou de la RMTRS en nous laissant conduire par le principe de la démocratie, afin qu'il y ait d'une part quasi un volet exécutif, mais fortement relié au niveau quasi législatif d'autre part. Je vais schématiser cela: on est mieux debout sur deux jambes que sur une et c'est aussi plus démocratique, même si ce n'est pas tout à fait un organe démocratique au sens pur ou un système bicamériste comme cela existe dans certains états par exemple.

Pour ces raisons, je voudrais proposer en résumé, qu'au niveau des administrations on réfléchisse dans quelle mesure on pourrait faire une proposition de travail au Conseil Rhénan pour voir comment la coopération pourrait être synthétisée de manière concrète ou conçue de manière plus efficiente, afin que nous disposions, là aussi, d'un temps de préparation pour pouvoir décider en toute responsabilité, en nous envoyant les documents de manière opportune pour que nous puissions les discuter en interne.

**M. RICHERT:**

Merci pour ces propositions. Le fait que nous réfléchissions est une bonne idée. Juste pour reprendre un terme de tout à l'heure: « Le diable est dans les détails ». Je crois qu'il est important d'affirmer les principes, la volonté d'aboutir et de regarder comment cela peut être fait, très concrètement. Bien sûr, nous avons écouté la position des uns et des autres, bien sûr aussi la position de nos états-nations parce qu'évidemment, nous représentons ici le deuxième volet, qui est le volet territorial et, à partir de là, je crois, nous devons pouvoir trouver des solutions territoriales.

Juste avant de donner la parole à Willy, je voudrais volontiers revenir sur un point qui a été souligné par Heinz FENRICH. Je veux juste en point d'information vous rendre compte de l'état de ce qui est en train de s'imaginer en Alsace. Vous savez que nous avons en France une situation des niveaux de collectivités qui est assez complexe. Bien sûr, l'Europe, comme beaucoup d'autres pays, il y a juste la Suisse qui ne veut pas encore, mais cela viendra un jour. Surtout dans les temps actuels, je suis persuadé qu'elle s' imagine pouvoir entrer assez rapidement dans le débat aussi.

Ensuite, nous avons bien sûr l'Etat-Nation, puis les régions, les départements, ensuite la coopération intercommunale et ensuite nous avons 36 000 communes. En France, nous avons 36 000 communes et environ 20 000 structures de coopération intercommunale; c'est-à-dire que, quand vous regardez, cela fait à peu près 55 000 collectivités locales, sans parler départements, régions. C'est énorme.

Et donc, quand nous sommes ici, en Région Alsace avec une région qui est quand même petite (nous n'avons que deux départements, 2 millions d'habitants, pas tout à fait) et avec, du Nord au Sud de l'Alsace, la conscience d'appartenir à ce territoire, l'Alsace. On est d'abord Alsacien avant d'être Colmarien, Haguenauvien, Strasbourgeois, Mulhousien, Haut-Rhinois, Bas-Rhinois etc. on est d'abord Alsacien et Français. Eh bien, l'idée est de regarder comment on pourrait simplifier tout cela en mettant peut-être ensemble, comme l'avait déjà imaginé Henri GOETSCHY, l'ancien président du Conseil général du Haut-Rhin et Daniel HOEFFEL, l'ancien président du Conseil général du Bas-Rhin. Est-ce que l'on ne pourrait pas réunir ces trois collectivités en Alsace en une seule collectivité, la Région et les deux départements? Donc, nous sommes aujourd'hui à travailler là-dessus. Je voudrais remercier Guy-Dominique KENNEL et aussi Charles BUTTNER qui ne peut pas être là ce matin – et je dois l'excuser - de cette volonté d'aller de l'avant pour réunir dans une seule collectivité les trois.

Nous avons encore quelques questions qui ne sont pas réglées. Parmi ces questions: lorsque nous aurons réuni ces trois collectivités, lorsqu'elles vont commencer à prendre un peu de poids, comment est-ce que l'on va s'organiser derrière ? Et l'une des questions, c'est: est-ce qu'on va s'organiser comme en Allemagne, avec d'un côté, un exécutif et de l'autre côté un législatif ou, comme traditionnellement en France, avec un président qui est à la fois le président de l'exécutif et le président du législatif? Je parle devant des membres du Conseil Régional et des membres des Conseils généraux qui sont là. C'est ouvert. Aujourd'hui, les questions ne sont pas fermées, elles sont tout à fait ouvertes et elles peuvent être intéressantes.

Tout à l'heure, je m'étais félicité de la présence de Willy STÄCHELE qui a beaucoup d'expérience en la matière, puisqu'il a été très longtemps, avec notamment le ministère des finances - qui est tout à fait accessoire dans le Bade-Wurtemberg (!) - et en même temps son rôle à la fois bien sûr comme législateur et son rôle à travers son expérience du Landtag. C'est la raison pour laquelle je lui proposerais de venir nous instruire, au moins les Alsaciens, sur comment cela fonctionne du côté allemand pour que nous puissions réfléchir en toute sérénité sur les modèles que nous pourrions, le cas échéant, appliquer chez nous, sachant qu'à priori, du côté français, au niveau de l'Etat central, on nous laisserait choisir entre les deux. Et donc, c'est à nous de savoir quelle est la direction vers laquelle nous voudrions aller. Comme quoi, de regarder par-dessus la limite qui était traditionnellement une frontière peut être parfois utile.

Merci d'ores et déjà d'avoir répondu favorablement à la demande, mais je sais que tu souhaitais prendre aussi la parole et je te la cède volontiers.

**M. Willy STÄCHELE:**

Oui, je suis tout à fait disposé, naturellement, à vous présenter lors d'une prochaine occasion, ce qui fonctionne bien chez nous et, pourquoi pas, également ce qui ne fonctionne pas si bien. Il est certain que le processus de développement que vous avez démarré nous intéresse. C'est un processus passionnant, ici en Alsace et nous suivons avec beaucoup d'attention les travaux de nos amis. Nous allons trouver des dates – nous en sommes convenus – pour examiner et comparer cela de plus près.

Mais pour en revenir à notre sujet, à savoir la question de savoir ce qui pourrait être le sens et l'objet du Conseil Rhénan. Si l'on jette un regard rétrospectif, on le sait, nous avons défini

ensemble un périmètre, un espace de coopération. Nous avons créé une Conférence du Rhin supérieur et, à un moment donné, nous avons senti que nous, les hommes politiques, les représentants de la population, nous jouions dans l'arrière-cour. Mon cher collègue FREY, c'était alors, effectivement, vers la fin des années 90 que le souhait est né: Ce n'est pas possible, cela ne saurait être tout, le niveau des administrations, peut-être étoffé ci et là d'un peu de politique, mais en l'occurrence juste dans la mesure où l'exécutif et la politique se rejoignent au niveau local ou communal. Alors nous avons dit, si déjà nous représentons cette région en tant qu'élus, nous voulons être à bord. Et c'est ainsi que, fin des années 90, nous avons créé le Conseil Rhénan. Et ce n'était pas chose aisée.

Et maintenant, mon cher collègue FENRICH, il se pose la question, comment devenir efficaces? Il y a d'une part, le fait de savoir ce qu'ils font de l'autre côté, à la Conférence du Rhin supérieur. Ce serait trop peu pour nous. Tout en sachant qu'il est certainement judicieux d'être régulièrement informés des thèmes qui y sont traités. Car on ne peut exercer la primauté de la politique que si on sait ce que fait l'administration. Et on ne peut intervenir que si on sait de quoi ils s'occupent. Mais ce serait encore trop peu pour nous.

La question est alors celle-ci et notre collègue FENRICH l'a évoquée, dans quelle mesure conférons-nous maintenant progressivement sa voix à cette région métropolitaine, donc à ce qui est notre circonscription de travail commune. Mais là, nous arrivons déjà au point que nous devrions discuter et qui est très délicat: dans quelle mesure voulons nous devenir politiques? Certes, si nous entretenons un consensus plus ou moins d'envergure au niveau de la coopération, c'est déjà un bon résultat au niveau des administrations, avec le consensus à la clé. Et cela nous donne, bien entendu, un peu de voix.

Mais la voix politique, la vraie dont il est question, celle qui pourrait faire les manchettes des journaux et attirer l'attention n'est évidemment possible que si nous faisons un pas en avant en disant: nous nous développons pour devenir un organe parlementaire doté du droit de prendre des initiatives, voire des décisions à la majorité. Donc, c'est quelque chose qu'il faut mûrement réfléchir, car cela constituerait un bond qualitatif non négligeable de notre part quand on sait à quel point nos structures sont différentes. Donc, le moment serait venu de réfléchir, car les circonstances actuelles liées à la Région Métropolitaine nous y incitent, pour considérer

a) comment ne pas trop embrasser au risque d'être inefficaces, mais

b) comment continuer en faisant effectivement un pas en avant au sens d'une articulation politique, d'un profil politique.

Tout cela constituera une discussion passionnante et je m'en réjouis déjà. Nous commencerons lundi et nous devrions également mener cette discussion de principe ici. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, nous aurions alors déjà franchi une limite que nous avons veillé jusqu'à présent à bien respecter. Mais la question ne se pose même plus. Nous devons nous y mettre. A nous de réfléchir maintenant pour voir comment donner encore davantage un visage politique à cet espace.

#### **M. RICHERT:**

Merci. Nous avons des moments importants devant nous. Nous sentons bien déjà que cette région métropolitaine trinationale amène des transformations avec elle, car nous ne pouvons pas continuer à fonctionner comme nous l'avons fait jusqu'à présent. A l'époque cela ne semblait être qu'une mise en commun de nos points de vue. En réalité, c'est devenu maintenant un tout autre sujet, comment nous pouvons et voulons nous organiser

correctement. Et je l'avais déjà dit: d'un côté le pouvoir exécutif, de l'autre côté le pouvoir législatif. Bien sûr, ce n'est pas si simple et nous le sentons bien. Nous sommes aussi, chacun à sa place, des exécutifs dans nos collectivités. Mais en tant que Région Métropolitaine, en tant qu'espace du Rhin supérieur, nous pouvons déjà, plus qu'auparavant, être ce fondement qui devient législatif dirons nous ou qui amène au moins de débattre des thèmes. Il nous incombera de voir comment cela pourra fonctionner avec la Conférence du Rhin supérieur aussi et comment nous pourrions continuer.

Etant donné que je siège également à la Conférence du Rhin supérieur, je peux doré et déjà dire que ces questions y sont aussi soulevées et donc, nous devons leur trouver une place, non seulement pour les aborder en tant que thèmes, mais aussi pour avancer. Cela ne sera pas si simple. Mais cela n'a pas besoin de se faire d'un jour à l'autre; nous avons un peu de temps pour ce faire, mais nous devons en faire un objectif et voir ensuite comment progresser concrètement. Seriez-vous d'accord avec cela ?

Monsieur ÜBERWASSER.

**M. Heinrich ÜBERWASSER:**

Oui, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous suis très obligé pour cette discussion et je voudrais vous prier, ainsi que nous avons procédé pour l'Eurodistrict de Bâle ou le conseil du district, de nous focaliser sur les projets, sur l'intérêt que les gens de la région peuvent en retirer. Ce qui compte, ce n'est pas que nous nous sentions bien ici dans les structures, mais ce qui est important, c'est que les bus arrivent à l'heure pour les gens et si on peut avoir un enseignement scolaire binational ou trinational - bilingue voulais-je dire. CE sont ces choses là qui sont importantes.

Et vu ainsi, Mesdames et Messieurs, cela fait longtemps que nous, les Suisses, sommes européens. L'Europe ne se définit par l'organisation, ni par la structure, ni par la bureaucratie, mais uniquement, uniquement par l'utilité qu'elle a pour l'être humain. C'est le premier point. Et l'autre, c'est la communauté de sentiments, mais je ne vais pas en parler maintenant, sinon nous serons de nouveau à parler du SC Freiburg, alors je préfère m'arrêter. Merci beaucoup.

**M. RICHERT:**

Merci beaucoup. Je propose donc que nous passions au point suivant de l'ordre du jour. Information sur la Région Métropolitaine du Rhin supérieur.

**7. Information sur la Région Métropolitaine**

Donc, pour indiquer simplement que nous sommes ici, mais vous le savez bien, à préparer entre autres cette région trinationale du Rhin supérieur. La réunion du 28 novembre doit donc nous permettre de travailler sur ce sujet au niveau du Comité politique.

Et en ce qui concerne cette réunion du Comité politique, vous savez que seront représentés à cette réunion à la fois le Conseil Rhénan, la Conférence du Rhin supérieur, mais aussi les Eurodistricts, les Réseaux des villes et donc, nous aurions, au travers de la présence du Conseil Rhénan avec la représentation par la présidence (le président et les trois vice-présidents) aussi la présence du Maire de Karlsruhe en tant que représentant du Réseau des villes, le Maire de Strasbourg comme représentant les Eurodistricts et les deux présidents des Conseils généraux, MM. BUTTNER et KENNEL qui seront donc, en même temps, membres du Conseil Rhénan.

Donc, nous aurons déjà ce sujet à évoquer, à débattre. Et tout ce que nous venons d'évoquer fera partie de ce dossier. Chacun se souvient que la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur est un concept de développement; ce n'est pas une structure en tant que telle et elle repose sur quatre piliers : le pilier politique économique, le pilier, le pilier sciences et le pilier société. Elle s'est dotée d'une stratégie. Je ne veux pas revenir là-dessus, mais ce sont des sujets qui maintenant méritent de prendre corps et donc, on aura l'occasion à partir du 28 novembre de travailler sur le sujet et de reprendre tout ce que vous avez dit, les uns et les autres et nous serons, bien sûr, porteurs des propos que nous avons tenus, les uns et les autres.

Je vous propose donc, si vous étiez d'accord sur cette Région Métropolitaine, de donner la parole maintenant à Caroline HUCK qui peut faire un point d'activité sur les actions récentes de la Région Métropolitaine, si elle le veut bien.

**Mme Caroline HUCK:**

Merci M. le Président.

Donc, beaucoup de choses ont déjà été dites sur cette Région Métropolitaine aujourd'hui, donc notamment sur le pilier Sciences. Effectivement, le pilier Sciences a lancé l'Offensive Sciences le 11 octobre dernier. Donc, cette Offensive Sciences, c'est un fonds qui a pour objectif de soutenir des projets innovants dans la recherche et dans l'innovation dans le Rhin supérieur et de faire en sorte que les équipes de recherche travaillent mieux ensemble sur des sujets innovants.

Le pilier Sciences a également lancé une procédure de recrutement d'un coordinateur de ce pilier. Donc, ce coordinateur devrait arriver à la Villa Rehfuß à Kehl pour le début de l'année, soit le 1<sup>er</sup> janvier, soit le 1<sup>er</sup> février. Donc, l'objectif de ce coordinateur sera notamment de faire en sorte que la communauté scientifique du Rhin supérieur soit mieux intégrée, donc qu'elle travaille mieux ensemble, mais aura aussi pour objectif de soutenir les projets innovants qui pourraient émerger de manière transfrontalière dans le Rhin supérieur.

Pour ce qui est du pilier société civile, comme vous l'avez tous suivi, nous avons eu trois forums citoyens dans les années 2010 et 2011: l'un qui s'est déroulé à Strasbourg le 16 octobre 2010, un autre qui s'est déroulé à Karlsruhe le 22 janvier 2011 et le dernier qui s'est déroulé à Bâle le 21 mai 2011. Ces trois forums étaient l'occasion de rencontrer les citoyens et de leur demander quels étaient leurs attentes, mais aussi leurs difficultés et leurs projets dans le cadre d'une région transfrontalière pour vivre, demeurer et s'éduquer.

On a eu beaucoup de succès pour ces trois forums, puisqu'il y a eu plus de 500 participations et les résultats de ces forums ont été synthétisés dans un document de travail. Et ce document de travail, en cours d'analyse, permettra surtout d'organiser le quatrième forum, qui est le prochain congrès tripartite, donc le 13<sup>e</sup> Congrès tripartite du Rhin supérieur, qui se déroulera donc le 27 juin 2012 en *Süd Pfalz*, donc en Rhénanie-Palatinat du Sud. Nous sommes donc en train de préparer ce quatrième forum qui sera les bases de la structuration du pilier « société civile » pour l'avenir.

Concernant le pilier « économie », ce pilier continue son travail sur la promotion touristique commune du Rhin supérieur. Donc, un certain nombre d'actions ont été menées, notamment sur la proposition de croisière touristique commune sur le Rhin, mais aussi différents outils et offres promotionnelles touristiques communes aux trois pays.

Le pilier « économie » travaille lui aussi à mettre en place un coordinateur de ce pilier. Donc, ce sont les sept CCI, donc Chambres de Commerce et d'Industrie du Rhin supérieur qui travaillent aujourd'hui à déposer un projet Interreg, donc pour avoir un coordinateur du pilier « économie ».

Enfin, pour le pilier « politique », donc on a déjà annoncé la tenue le 28 novembre prochain du premier Comité politique de la Région Métropolitaine.

Je voulais aussi rappeler une manifestation qui s'est tenue le 24 octobre dernier au Parlement Européen à Strasbourg. Nous avons, en tant que Région Métropolitaine du Rhin supérieur, rencontré nos eurodéputés du Rhin supérieur. Les eurodéputés du Rhin supérieur sont au nombre de 21 et ils ont été invités pour une rencontre avec nos représentants politiques pour discuter de l'avenir d'Interreg post 2013. Sur les 21 eurodéputés, nous avons eu 10 eurodéputés qui sont venus nous rencontrer. Donc, on peut déjà souligner le succès qu'a eu cette rencontre. On a pu, effectivement échanger avec eux de l'avenir d'Interreg. Ils nous ont confirmé leur soutien puisque, depuis le Traité de l'Union Européenne, ils sont également codécideurs en matière de politique de cohésion. Donc, ils nous ont assuré de leur soutien lors des votes au PE, d'un soutien donc à l'avenir, des fonds structurels et surtout, à l'avenir, d'Interreg.

On a aussi beaucoup discuté avec eux de la simplification. Ils sont très au courant des différents problèmes que rencontrent les porteurs de projets et les autorités de gestion dans la gestion des fonds Interreg. Donc, ils sont aussi preneurs de nos difficultés et des exemples de projets qui n'ont pas fonctionné à cause des difficultés administratives. Donc, ils veulent vraiment travailler avec nous sur ces thématiques-là.

Et, enfin, ils nous ont aussi proposé d'organiser une grande manifestation au PE à Strasbourg pour l'ensemble des eurodéputés, pour travailler à la fois sur l'avenir d'Interreg, mais aussi sur la reconnaissance des régions transfrontalières en Europe.

Ils nous ont aussi montré qu'ils avaient d'autres soucis ou d'autres sujets sur lesquels ils voudraient bien échanger et, notamment, ils sont très intéressés par les transports et notamment par les transports transfrontaliers. Ils sont aussi intéressés par la fiscalité, même si pour eux ce n'est pas encore un sujet de compétence. Ils voudraient vraiment travailler sur ces problèmes de fiscalité sur les frontières. Ils sont également intéressés par le bilinguisme et l'éducation des différentes langues dans l'Union Européenne.

Et enfin, ils nous ont félicités pour la démarche de Région Métropolitaine, notamment les élus du Rhin-Neckar qui, déjà eux, rencontrent beaucoup de soucis entre différents Länder d'un même pays. Ils nous ont vraiment félicités pour une coopération entre trois états dont un qui n'est pas de l'Union Européenne, avec deux langues. Ils ont dit que c'était vraiment une très, très bonne initiative qu'ils étaient assez remarquablement étonnés de notre initiative. Donc, ils se sont proposés d'être vraiment des soutiens à la continuité de cette démarche et donc nous proposent des échanges réguliers entre les élus du terrain et les élus de l'Union Européenne. Je vous remercie.



**M. RICHERT:**

Merci, Mme HUCK et merci de votre efficacité au poste où vous êtes. Non, c'est juste une personne qui fait le travail qu'elle a dit, avec bien sûr tous ceux et celles qui, dans nos collectivités respectives, la secondent. Non, je voulais juste le dire. Voilà. J'ai le sentiment que nous sommes bien représentés et bien défendus. Merci de votre efficacité.

Si vous en étiez prêts, je passerai au point 8 qui est l'élection du Bureau pour l'année 2012

**8. Election au Bureau pour l'année 2012**

Il me revient de vous faire les propositions que le Bureau a préparées. Donc, actuellement, dans l'immédiat, jusqu'à l'instant même, le président, c'est moi; le premier vice-président c'est Helmut HERSBERGER, le deuxième vice-président c'est Willy STÄCHELE et le troisième vice-président c'est Theo KAUTZMANN. On vous propose d'inverser. Donc, on tourne simplement. Donc, le nouveau président serait M. HERSBERGER, premier vice-président Willy STÄCHELE, deuxième vice-président Theo KAUTZMANN et moi-même troisième vice-président. Les autres membres du Bureau seraient, en tant que membre allemand à nommer, Mme STÖRR-RITTER que vous connaissez déjà. Au niveau du membre suisse, c'est M. AGUSTONI et au nom des membres français, c'est Guy-Dominique KENNEL qui accepte de laisser la place à Charles BUTTNER, le président du Conseil Général du Haut-Rhin.

Au niveau des commissions, je voudrais remercier donc M. BRODBECK qui prendrait la présidence de la Commission Economie-Marché du Travail, M. BÄUERLE, M. HOEFFEL et Mme SCHLEICHER-ROTHMUND qui acceptent de continuer à œuvrer dans les domaines respectifs qu'ils portent depuis les périodes précédentes. Voilà en gros les propositions qui sont faites. En réalité, vous l'aurez compris, c'est simplement un changement au niveau de l'organigramme, un roulement qui fait que tous les ans, l'ensemble bascule. Je crois que c'est une bonne façon de fonctionner et comme nous sommes régulièrement présents, tous – c'est quand même assez surprenant – cela fonctionne plutôt bien avec simplement une présidence alternée.

Voilà. Je souhaite savoir s'il y a des remarques particulières ou si l'on peut considérer que les propositions que je viens de faire, qui ont été préalablement bien sûr validées par l'ensemble des représentations de chaque pays, je voudrais tout simplement savoir si on peut considérer que c'est validé?

Merci. Est-ce qu'on pourrait tout simplement applaudir ? Cela me permettrait de voir que c'est une validation par applaudissements.

*(Applaudissements)*

Merci beaucoup. On fait cela de temps en temps chez nous; cela permet d'aller plus vite. Je remercie donc et félicite le président. Merci, M. le Président, d'accepter ce travail que vous allez poursuivre, parce que vous êtes quelqu'un qui croyez avec beaucoup de volonté de faire avancer les dossiers dans ce Conseil Rhénan. Merci d'accepter de prendre la relève. Je pense que je pourrais déjà d'ores et déjà vous laisser la parole pour la suite.

**M. Helmut HERSBERGER:**

Merci bien, M. le Président.

Tout d'abord, mes remerciements sincères pour la confiance que vous m'accordez. Je voudrais cependant, malgré l'heure avancée, je ne voudrais pas manquer de remplir une tâche qui découle de cette nouvelle fonction, mais que je remplis avec joie et enthousiasme. Je veux remercier Philippe RICHERT. Nous l'avons vu à l'œuvre.

*(Applaudissements)*

Merci beaucoup pour vos applaudissements. Cela ne va pas du tout de soi, lorsqu'on a déjà un sac à dos rempli de fonctions et de tâches, d'assumer en plus la présidence du Conseil Rhénan et qui plus est, de l'exercer avec tant d'engagement et de présence.

Jetons un regard en arrière: je me souviens de la réunion à Bâle où nous l'avions prié de venir nous voir parce que nous avons un problème avec la liaison RER (*S-Bahn*) Mulhouse/Frick. Il a assumé sa fonction avec responsabilité, il est venu nous voir, il a discuté avec nous et nous avons trouvé des idées de solution pour voir comment avancer.

Puis, lors de la séance plénière de décembre 2011, il a pu annoncer la création de la RMT. A l'époque, c'était quelque chose de tout nouveau. La Région Métropolitaine Trinationale a été créée peu de temps après, le 9 décembre. Quand j'entends maintenant tout ce que l'on a comme idées en plénière sur ce que l'on devrait faire et comment on devrait le faire, je ne peux dire qu'une chose: ce sera une année présidentielle difficile. Mais comme tu l'as dit, je relève des challenges de ce genre. Voilà pour cela.

Puis, lors de notre séance plénière en juin, nous avons posé un nouveau jalon à Philippe. Car il s'est vu confronté à deux résolutions, l'une concernant en particulier le sujet de Fessenheim et l'autre sur le nucléaire en général. Et il a effectivement réussi à en faire une synthèse qui a pu satisfaire presque tout le monde. Personnellement, j'ai retenu de cette réunion qu'une résolution, lorsqu'elle est a été présentée, n'est certes pas encore une chose achevée, mais que nous devons la compléter maintenant en ce qui concerne les tests de résistance dans les pays de l'UE que sont l'Allemagne et la France et en ce qui concerne les tests de résistance en Suisse – où un rapport a déjà été présenté – afin que nous sachions comment continuer. Donc...

*(en français)* Cher Philippe, nous te remercions vivement pour ton pilotage effectif et avec succès du Conseil Rhénan dans ton année de présidence. Mais, tu le sais, ta présidence est finalisée cette année, mais c'est bien clair que nous comptons sur toi à continuer de travailler, à continuer de nous aider. Moi personnellement, c'est la seule chance pour du succès, si je sais que tu continues à m'aider.

Et pour que tu te souviennes un peu de ces remerciements et de cette responsabilité que tu viens de reprendre, je voudrais t'offrir un petit quelque chose. Mais je me suis dit, un tambour assorti de toutes sortes de friandises, ce n'est déjà pas mal, mais tout seul, même si c'est bon, c'est un peu usé. Donc, je vais faire quelque chose de tout différent. Je voudrais, en effet, que tu assiste une fois à un « Drums and Pipes » d'une manière différente, à savoir en te déplaçant de Strasbourg à Bâle et nous irons assister ensemble – avec ton épouse et mon épouse – au « Tattoo » de Bâle. Décidément, encore un anglicisme, mais la plupart des gens savent ce dont il s'agit: c'est un spectacle de musique de deux heures donné par les meilleurs orchestres

militaires. Je voudrais que tu assistes à cela, à un « Drums and Pipes » en vrai. Merci beaucoup.

*(Applaudissements)*

**M. RICHERT:**

Merci, merci beaucoup. Merci.

Ah oui, carrément...

**M. HERSBERGER:**

Tu n'es pas obligé de t'entraîner maintenant. D'autres pourront faire cela à ta place.

**M. RICHERT:**

Non, ça se passe bien: j'ai un petit-fils, donc c'est bon, il a trois ans et demi. Donc, ça va être très bien, cela. Merci, merci beaucoup. Le reste, je ferai des commentaires après.

Merci infiniment. Nous savons tous son engagement et son efficacité, et sa volonté de faire avancer les choses, nous savons que le Conseil Rhénan est en de bonnes mains. Merci à toi, merci de ton engagement.

Je voudrais simplement vous proposer de nous retrouver au 4<sup>e</sup> étage pour le moment de convivialité ensemble. Mais au préalable, je crois qu'il s'agit encore de donner les dates et je laisse la parole au président.

## 9. Divers

**M. HERSBERGER:**

Oui, avant de nous séparer. Il a été difficile de trouver une date, cette fois, qui conviennent à l'ensemble du Bureau. Au moins, nous avons déjà cela. Je vous propose de tenir notre première assemblée de l'année prochaine le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2012. Elle aura lieu à Bâle. Premier juin 2012. Oui, je sais, nous avons vraiment essayé de coordonner les choses le plus tôt possible. Mais cela a entraîné un autre changement de force majeure.

Et la deuxième assemblée plénière aurait lieu le vendredi 30 novembre 2012. Je regrette ce changement de date. Nous ne pouvions faire autrement. Il y a parfois des choses sur lesquelles on ne peut pas influencer.

**M. RICHERT:**

Merci beaucoup. Je vais me corriger un tout petit peu, moi aussi: la rencontre conviviale n'a pas lieu au 4<sup>e</sup> étage, mais au rez-de-chaussée, deux salles plus loin, au foyer. Merci beaucoup et à tout de suite !

*La séance est levée à 12h30.*

